

SIMFER S.A.

Projet Simandou

Stratégie de Consultation
et de Divulgence au Public



Les représentants de la communauté travaillant sur le terrain avec SNC Lavalin dans le cadre de l'étude d'impact du projet de nouvelle route pour Oueleba.

Version 3
Juillet 2007

Table des matières

Table des matières	2
1 Introduction	3
2 Détails du projet	5
2.1 La propriété des titres miniers	5
2.2 Le potentiel géologique	6
2.3 La zone des opérations	6
2.3.1 Les travaux d'exploration	7
2.3.2 La population et les modes de vie	7
2.3.3 Le relief et l'environnement	10
3 Procédures et obligations	13
3.1 Les obligations légales en Guinée	13
3.2 La politique de consultation du Projet Simandou	13
3.3 Les normes de la Société Financière Internationale (SFI)	14
4 Identification des interlocuteurs	16
4.1 Les personnes concernées par le projet	16
4.2 Les interlocuteurs du secteur public	20
4.3 Les interlocuteurs du secteur privé	21
4.4 Les groupes de défense	21
5 Procédures de consultation.....	22
5.1.1 Les forums communautaires	22
5.1.2 Les employés	23
5.1.3 Les employés en charge des relations communautaires et la direction	24
5.1.3.1 Officiers de liaison et animateurs communautaires.....	24
5.1.3.2 Officiers de relations communautaires et de relations publiques.....	24
5.1.3.3 Responsables et directeurs communautaires	24
5.1.3.4 Directeur général pour l'environnement et les communautés	24
5.1.3.5 Directeur général des relations de développement régional.....	24
5.1.3.6 L'ensemble des employés	25
5.1.4 Les réunions publiques et les réunions de groupes spécialisés	25
5.1.5 Les acquisitions de terres, compensations, repeuplement et DUP	25
5.1.6 Les postes d'information dans les villages	26
5.1.7 Le bureau d'information	26
5.1.8 Les stations de météo	26
5.1.9 Les journaux, la télévision et la radio	27
5.1.10 L'internet.....	27
6 Programme de consultation et d'information du public	27
6.1 Consultation des premiers travaux de l'EISE	28
6.2 Consultation des études de base et des études ultérieures de l'EISE	28
6.3 Etude et plan d'immigration	28
6.4 Programme de consultations régulières	29
6.5 Programme de consultations ciblées	31
6.6 Etapes de mise à disposition des informations	31
7 Ressources et responsabilités	32
8 Grievs et plaintes	32
8.1 La procédure de résolution des grievs	33
9 Etablissement des rapports	35
10 Suivi et évaluation	35
11 Références.....	36

1 Introduction

L'entreprise Rio Tinto effectue actuellement une étude de pré faisabilité (EPF) sur le Projet de minerai de fer Simandou dans le sud-est de la Guinée. Selon l'étude, les ressources émanent des occurrences en hématite de haute teneur avec, ce que l'EPF et l'étude de faisabilité (EF) devraient corroborer, un potentiel d'extraction à grande échelle pour encore plus de 30 ans. Le Projet Simandou est situé à environ 540 km au sud-est de la capitale de la Guinée, Conakry.

La première participation de Rio Tinto au projet date de 1996, lorsque l'entreprise fut invitée par le gouvernement de Guinée à visiter la région. Suite à quelques visites de reconnaissance couronnées de succès en 1996, 4 permis d'exploration ont été demandés et ensuite accordés en février 1997. Des programmes d'exploration et d'évaluation ont été activement mis à exécution grâce aux permis de 1997 et se poursuivent à ce jour avec un budget de 50 millions USD. Un nouveau financement de 145 millions USD sera octroyé à la fin de l'année 2008. Ce financement doit permettre de terminer l'étude de pré faisabilité à Pic de Fon et Oueleba ainsi que d'évaluer le potentiel d'autres occurrences cibles dans la partie nord de la concession minière (cibles du nord).

La convention minière du Simandou reprenant les conditions générales légales et fiscales concernant l'extraction au sein de la concession minière du Simandou a été signée officiellement en février 2003 et la concession d'extraction s'y référant fut accordée en mars 2006. Les 740 km² de la concession minière (CM) couvrent une longue portion de 110 km s'étendant du nord au sud de la chaîne du Simandou.

Les gisements de Pic de Fon (PdF) et Oueleba, dans la partie sud de la concession minière, sont le point de départ du cas de base de l'étude de pré faisabilité c'est-à-dire une opération de 70 millions de tonnes par an s'étalant sur une vie minière de 30 ans exigeant des ressources récupérables d'environ 1,2 milliard de tonnes pour les 2 zones. L'évaluation de la phase conceptuelle est entreprise sur les secteurs cibles du nord, au nord de la concession minière.

On connaît la présence de minerai de fer dans la région du Simandou depuis un certain nombre de siècles, sachant que la raison principale du manque de développement des gisements minéraux par le passé dans cette région était son éloignement par rapport aux corridors de transport en plus de la présence des gisements de Nimba à côté de l'infrastructure qui a entretenu les gisements de fer libériens pour la région de Nimba. Comme quoi, les conditions d'infrastructure sont une question fondamentale pour le développement du projet.

Le plan actuel repose sur le transport du minerai de fer de la concession minière du Simandou à un nouveau port en eau profonde qui devrait être construit à environ 60 km au sud de Conakry dans la région de Benti - Matakan. L'emplacement exact du port fait entre autres l'objet de l'étude de pré faisabilité. Le fer sera transporté de la mine vers le port par le biais d'une toute nouvelle voie à écartement normal, longue voie de chemin de fer consacrée au minerai de fer. Comme pour le port, l'itinéraire exact de ce chemin de fer est l'objet d'un certain nombre d'études, afin d'assurer un alignement technique optimal tout en minimisant la perturbation de la communauté et l'impact environnemental. Le chemin de fer aura une longueur approximative de 710 km et le temps d'un voyage est évalué à 36 heures du départ de la mine à l'arrivée au port. Au port, un chenal et un créneau sortant seront dragués sur une profondeur de 20 mètres pour permettre une capacité d'amarrage équivalente à 2 navires de taille Capesize. Le Rio Tinto étudie le potentiel du port pour qu'il devienne un port multifonctions.

Le Rio Tinto a aussi consenti à soutenir le gouvernement de Guinée pour examiner la faisabilité de réhabiliter la ligne de chemin de fer qui relie Conakry à Kankan et qui a été inutilisable pendant plus de 15 ans.

La phase du projet qui est en cours porte sur un programme de forage davantage détaillé ainsi que sur un programme d'étude concernant les conditions sociales et environnementales précises. Une étude complète d'impact social et environnemental (EISE) sera effectuée dans le cadre de l'étude de préfaisabilité planifiée pour 2009. Un programme complet de consultation sera mis en place pour discuter des conditions générales dans le cadre de l'EISE.

Dans le cadre du travail de développement du projet, Rio Tinto a déjà effectué un certain nombre d'enquêtes communautaires et d'évaluations. En tout, 7 études différentes ont déjà été réalisées auprès des communautés vivant dans la région du projet et autour de celle-ci. Ces études précèdent l'enquête de base complète, faisant partie intégrante de l'étude de préfaisabilité, qui est actuellement en voie de réalisation.

Toutes les études de base et enquêtes effectuées par la société ont jusqu'à présent été menées en consultation étroite avec les communautés concernées. Cette stratégie de consultation et de divulgation au public (SCDP) est destinée à la planification de futures consultations et de futurs engagements avec ces communautés et d'autres éventuels propriétaires miniers. Comme telle, elle ne fournit pas de rapport complet de tous les engagements qui ont été pris par le passé.

La carte ci-dessous indique les frontières de la concession minière, l'emplacement de Pic de Fon ainsi que les endroits où les permis d'exploration ont été demandés, mais jusqu'ici encore non accordés au Rio Tinto par le Gouvernement.



Le Projet Simandou cherche à construire des relations durables avec les communautés et villages voisins, relations caractérisées par le respect mutuel, un partenariat actif et un engagement à long terme. L'objectif de la stratégie de consultation et de divulgation au public (SCDP) est de planifier l'engagement avec tous les interlocuteurs concernés par le Projet Simandou, de cimenter les engagements antérieurs, les décisions prises et maintenues, et d'assurer qu'un calendrier clair des consultations soit arrêté par toutes les parties dans le cadre du développement du projet.

Ce programme de SCDP est « un document vivant » qui sera régulièrement mis à jour afin d'enregistrer les nouvelles interactions et les modifications du calendrier de consultation. Il sera périodiquement débattu et agréé par les interlocuteurs. La version initiale du document a été rédigée par Rio Tinto afin de fournir un cadre d'échanges d'idées et de discussions avec les partenaires. La première version de ce SCDP a été publiée en février 2006 en français et en anglais. Ce document est une mise à jour du premier SCDP qui a été publiquement distribué à Conakry, aux 3 préfectures concernées par le projet et dans les villages locaux. Cette mise à jour sera distribuée de la même façon et disponible sur le site Web du Simandou et au bureau d'information de la SFI.

Sur base du programme de travail initial de 2006, Rio Tinto avait à l'origine planifié de sortir un rapport environnemental et communautaire de fin d'année. Cependant, l'octroi de la concession minière du Simandou en mars 2006 a abouti à une expansion majeure du programme d'étude de préfaisabilité qui incluait les études détaillées d'options d'infrastructures transguinéennes. Le rapport de DE Consult sur les options d'infrastructures, commissionné par le Comité de Transport (Rio Tinto, EuroNimba et le gouvernement de Guinée) et achevé en mars 2007, a débouché sur l'accord du Gouvernement permettant aux sociétés d'extraction d'étudier, de financer et de construire un chemin de fer consacré au minerai de fer partant des gisements de Simandou et Nimba, suivant un alignement sud, et aboutissant au nouveau port en eau profonde au sud de Conakry.

L'expansion de l'étude de préfaisabilité et l'accord sur les lignes de chemin de fer du sud dont il est question ci-dessus ont déclenché des changements significatifs par rapport au programme initial de planification et de travail de 2006. Le plan révisé comprend une étude sur les conditions sociales et environnementales détaillées (ECSE) pour toutes les zones du projet, c'est-à-dire le site minier, le port et le chemin de fer, dont la date d'achèvement est planifiée pour le troisième trimestre 2008. Cela déterminera la base d'un rapport complet d'EISE pour le projet qui sera réalisé en adéquation avec l'étude de faisabilité en 2009. Des rapports supplémentaires sur l'achèvement de l'étude des conditions de base pour l'EISE seront préparés et divulgués. Le matériel de communication avancé inclura des fiches d'informations de projet ainsi que des films informatifs pour garder les intervenants au courant de l'évolution du projet.

2 Les détails du projet

2.1 La propriété des titres miniers

La concession minière du Simandou est détenue par Simfer SA, une entreprise guinéenne dont 95 % des parts appartient à Rio Tinto Iron Ore Atlantic Limited, une filiale entièrement subsidiée par Rio Tinto Holdings, et les 5 % restants à la Société Financière Internationale (SFI). Le gouvernement de Guinée est en droit d'acquérir 20 % des actions de Simfer SA au taux commercial de la valeur des actions au moment de la décision d'investissement. Rio Tinto est une compagnie minière multinationale cotée aux bourses de Londres et de Sydney.

Le Projet Simandou fait partie du groupe de minerai de fer de Rio Tinto ayant une direction permanente basée en Guinée¹. La SFI est la filiale d'investissement privé du groupe de la Banque Mondiale, chargée de promouvoir les investissements durables du secteur privé dans les pays en voie de développement et ce, dans l'objectif de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

2.2 Le potentiel géologique

Rio Tinto a identifié, à l'intérieur de la concession du Simandou, un potentiel de « ressources supposées »² évaluées à plus d'1 milliard de tonnes de minerai de fer de première qualité dans les gisements de Pic de Fon et Ouleba, situés dans la partie sud de la concession minière du Simandou. La société a aussi repéré un potentiel de ressources additionnelles de qualité similaire à l'intérieur de la concession au nord et au sud de ces régions.

2.3 La zone des opérations

La Guinée est considérée comme un pays pauvre très endetté³. Les défis majeurs auxquels le pays est confronté du point de vue des perspectives de développement comprennent : le faible niveau de la scolarisation, de santé et d'hygiène, l'insuffisance des infrastructures (les forages d'eau, les écoles etc.), un réseau routier peu développé, un cumul de sources d'eau de mauvaise qualité couplé à l'inaccessibilité à l'eau potable, l'absence d'accès au micro-crédit et un niveau de vie général bas.

Le Projet Simandou est situé dans la partie sud-est de la Guinée et est à cheval sur la Guinée Forestière et la Haute Guinée. Les ressources principales définies à ce jour, en l'occurrence les gisements de Pic de Fon et Oueleba, se trouvent en Guinée Forestière, Beyla étant la ville la plus proche. Au nord, la concession s'étend jusque dans la Haute Guinée. Un contact régulier est maintenu avec les représentants du Gouvernement à Kankan et N'Zerekore, capitales régionales et villes les plus importantes de la zone opérationnelle du projet.

Il y a 2 bases dans la zone : Canga Est, base principale de la région de Pic de Fon, (située à 7 km (15 minutes en voiture) de Moribadou, village le plus proche) et Oueleba, base qui dessert l'équipe d'évaluation du site de Oueleba (située à environ 9 km au nord de Pic de Fon). La société a aussi un bureau et des logements à Kerouane où le projet loue des bâtiments dans la ville existante pour entretenir les programmes d'évaluation sur les cibles du nord.

La base de Canga Est se trouve à environ 1000 km par la route de la capitale, Conakry. La zone de Simandou est éloignée des principales villes et isolée des centres d'activité économique du pays ainsi que des réseaux de communication nationaux.

¹ Le siège du groupe Rio Tinto Iron Ore Product est basé à Perth, en Australie occidentale.

² « Ressources supposées » est une classification technique d'une ressource minérale, pour laquelle le tonnage, la catégorie et la densité peuvent être évalués avec un niveau de confiance bas.

³ La Guinée a été classée 155 sur 177 à l'indice de développement humain des Nations Unies en 2005.

2.3.1 Les travaux d'exploration

Les programmes d'exploration et d'évaluation sont exécutés sur 3 projets principaux à l'intérieur de la concession minière, à savoir les programmes de Pic de Fon, de Oueleba et des cibles du nord. Dans le système de Rio Tinto, il y a en réalité 5 phases d'études qui sont entreprises pour promouvoir les projets, de l'étape d'exploration jusqu'à l'étape d'extraction minière. Voici ces 5 phases : le test cible, l'étude conceptuelle, l'étude d'ordre de grandeur, l'étude de pré faisabilité et l'étude de faisabilité. Au fur et à mesure que les projets franchissent les étapes, la confiance dans l'existence des ressources minérales et la viabilité économique du projet s'accroît. A Pic de Fon et Oueleba, l'étude de pré faisabilité progresse et doit être achevée à la fin de l'année 2008. Concernant les cibles du nord, un programme de cartographie et de géophysique au sol de 2005-2006 a défini plusieurs cibles supplémentaires dans cette région. Ces cibles feront l'objet de tests de forages dans le cadre d'un programme d'exercice assisté par hélicoptère durant 2007-2008. Concernant les zones de Forecariah, Simandou Sud, Simandou Nord et Dieke, des travaux de délimitation de cibles et des essais de forages préliminaires sont prévus, à condition que les permis d'exploration demandés soient accordés.

Pour faciliter l'achèvement des études de faisabilité (pré faisabilité et faisabilité), un programme de « premiers travaux » est actuellement entrepris. Il y a 3 axes à ce programme :

- i) la construction d'une piste d'atterrissage en latérite près de la ville de Beyla,
- ii) la construction d'une route reliant la principale base d'exploration de Canga Est à la base de Oueleba,
- iii) l'agrandissement de la principale base d'exploration de Canga Est pour loger 300 autres personnes.

Une petite étude d'impact a été effectuée pour ces travaux par le consultant SNC Lavalin⁴. Un processus de consultation détaillé a été entrepris pour informer les communautés locales et les autorités locales et nationales ainsi que pour solliciter leur participation au programme.

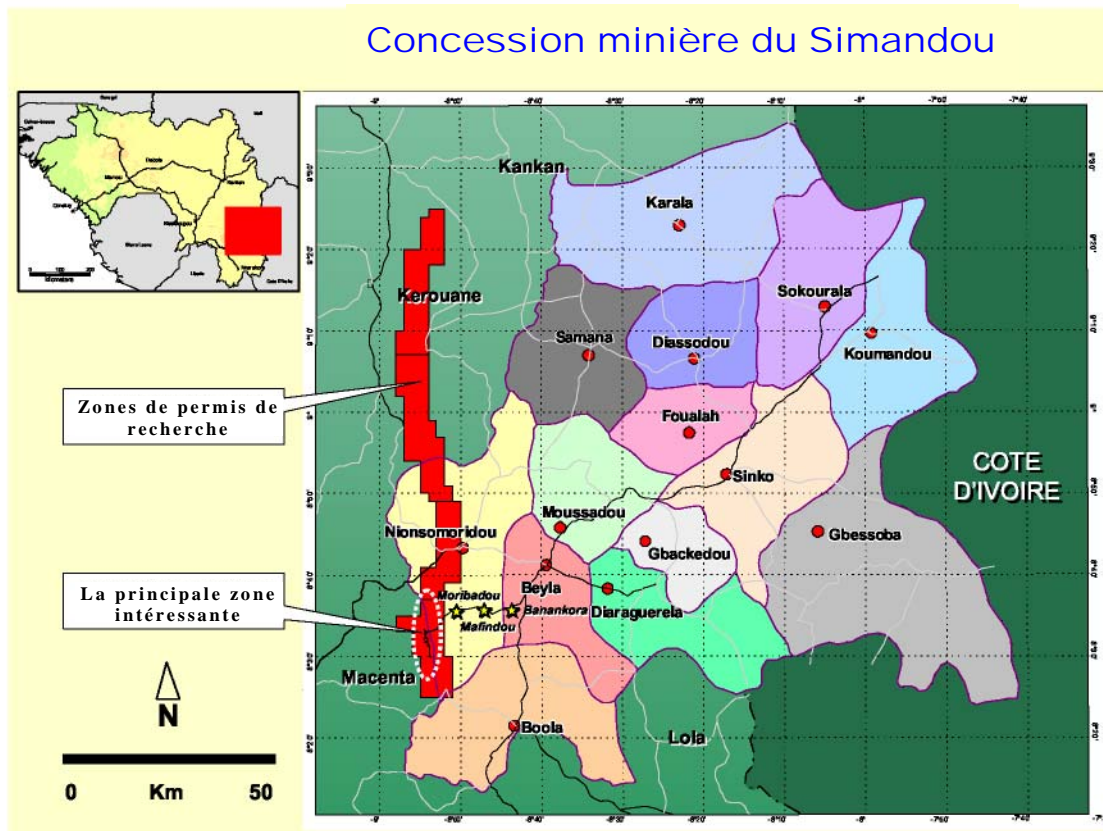
2.3.2 La population et les modes de vie

La Guinée a une population de 9 millions d'habitants⁵. Une étude de profil de pauvreté effectuée en 1994-1995 a montré que 40 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté (défini à l'époque comme étant un revenu annuel de 300 USD). Selon le document gouvernemental de la stratégie de réduction de la pauvreté élaboré en 2002, le taux de pauvreté dans les zones rurales est 2 fois plus élevé que dans les zones urbaines et 7,8 fois plus élevé qu'à Conakry. La pauvreté dans les zones rurales représente 87,5 % de la pauvreté nationale.

⁴ SNC Lavalin est une société internationale de consultance en ingénierie et environnement dont le siège se trouve au Canada.

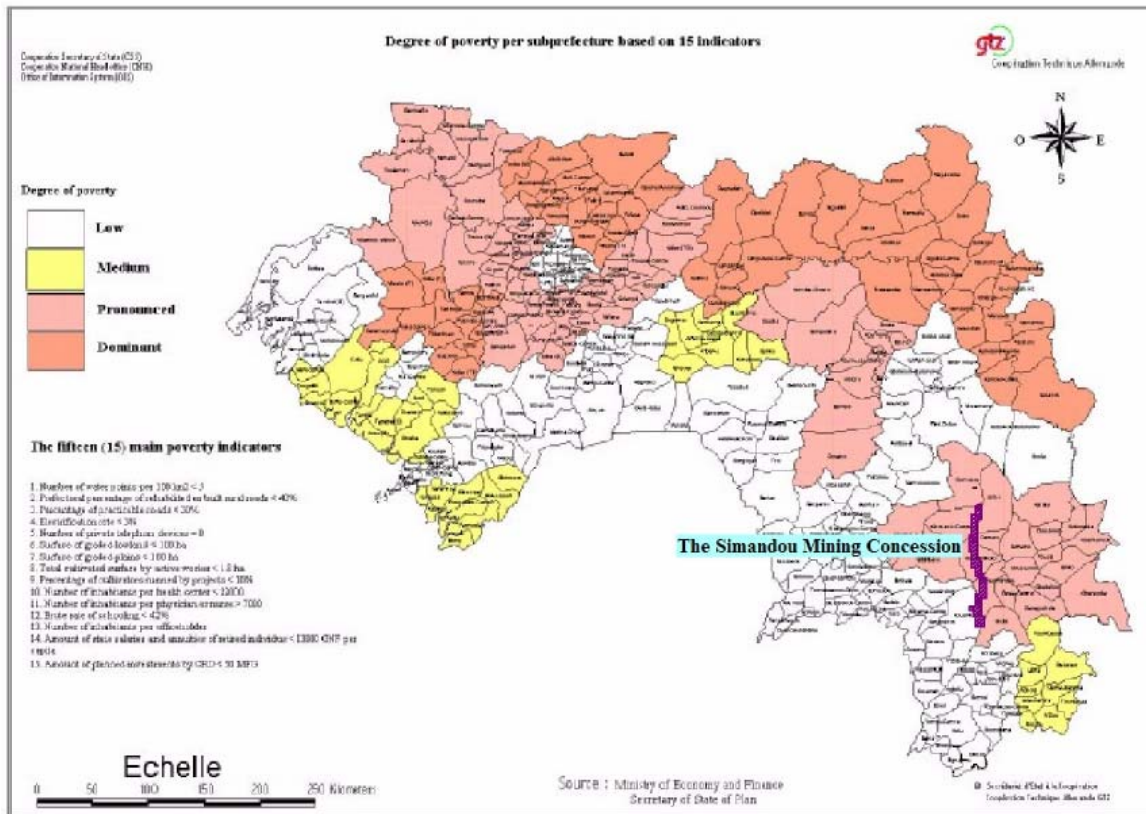
⁵ Comme enregistré dans le rapport de développement humain des Nations Unies en 2005 ; voir le site <http://hdr.undp.org>

La chaîne du Simandou s'étend sur les préfectures de Beyla et Macenta en Guinée Forestière et sur la préfecture de Kerouane en Haute Guinée (voir carte ci-dessous).



Les statistiques sur la pauvreté recueillies dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté de la Guinée indiquent que la Haute et la Moyenne Guinée ont la pire incidence de pauvreté dans tout le pays. Comme indiqué ci-dessus, Kerouane se trouve dans la Haute Guinée. Les statistiques d'ensemble sur la pauvreté en Guinée Forestière sont considérablement meilleures qu'en Haute Guinée. Cependant, la zone des opérations du Projet Simandou se trouve être la plus pauvre de la région forestière.

Cela est clairement mis en exergue sur la carte ci-dessous.



La population de la zone des opérations est en majorité de confession musulmane et la plupart des personnes appartiennent au groupe ethnique « Malinke ». Des populations minoritaires chrétiennes ainsi que des populations animistes de Toma demeurent dans certains villages de la partie ouest de la chaîne du Simandou.

Des hameaux vivant essentiellement d'agriculture de subsistance, composés de cellules familiales individuelles, dominent cette région de la Guinée. Les villages du versant ouest des montagnes semblent avoir une production agricole plus élevée et plus diversifiée en raison d'une pluviosité nettement plus abondante associée au relief de la chaîne du Simandou. Les cultures les plus courantes de la partie est, plus sèche, sont : le riz, le fonio, le maïs, le millet et l'arachide. Les villages du côté ouest produisent aussi du café, du cacao et de l'huile de palme.

De nombreux villages sont difficilement accessibles. Certains d'entre eux ne sont reliés que par des sentiers pédestres aux villages où le commerce et le réseau routier sont présents. Il n'y a aucun village à l'intérieur ou à proximité des zones actuellement connues où se trouvent les mines, bien qu'il y ait de nombreux villages dans un périmètre de 5 à 10 km de la région potentielle minière.

La plupart des villages proches de la concession minière souffrent d'insécurité alimentaire saisonnière. Certaines études de base montrent que chaque année, il y a une période de pénurie alimentaire pendant la saison des pluies. L'accès à l'eau constitue aussi une préoccupation dans la région, avec un nombre insuffisant de puits par rapport aux besoins des populations. Cela signifie que les villageois sont souvent confrontés à devoir effectuer de longues marches pour aller chercher de l'eau. Les niveaux de santé, d'hygiène et d'éducation sont bas.

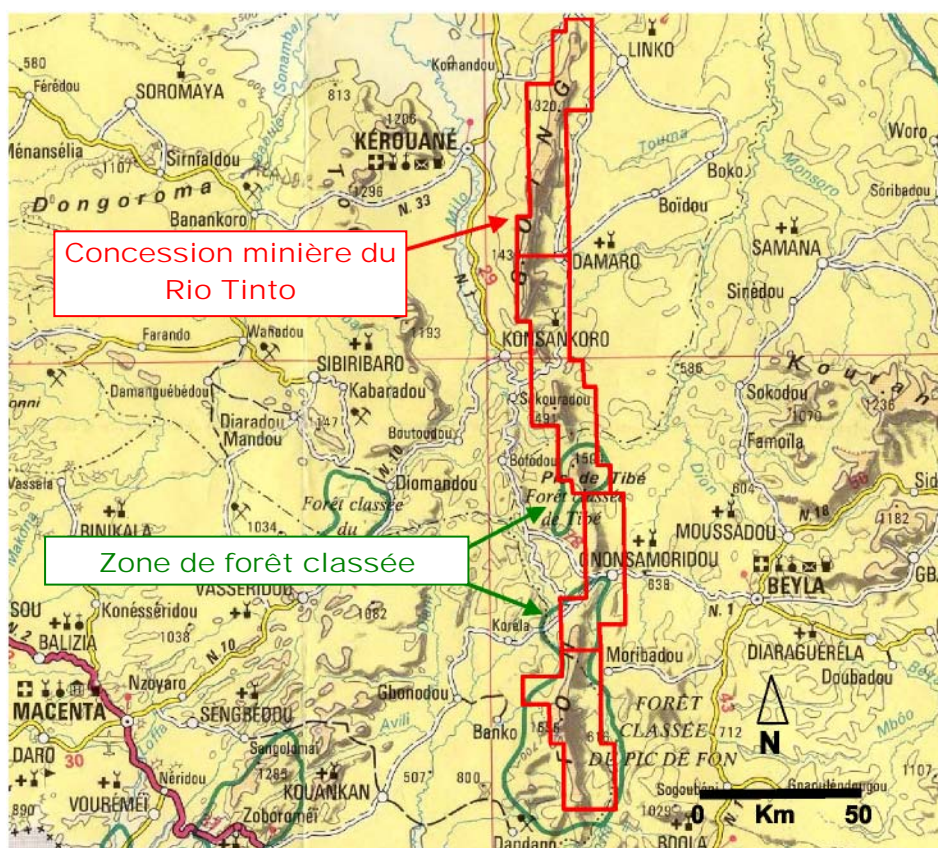
Comme souligné plus haut, l'activité économique essentielle menée par les communautés proches de la zone des opérations est une agriculture de subsistance. Beyla, le chef lieu de la préfecture repose sur une agriculture à petite échelle, le commerce et les industries accessoires ne jouant qu'un rôle secondaire dans l'économie de la ville. Les transferts d'argent des ressortissants (du Liberia ou d'autres régions du pays) sont souvent les sources de financement de nouvelles initiatives de développement local comme la construction d'écoles ou de mosquées.

Le Projet Simandou a établi des relations de travail avec les villages se trouvant dans un environnement proche des gisements de Pic de Fon et Oueleba depuis le début de l'exploration en 1997. Actuellement plus de 100 personnes travaillent sur le Projet Simandou en Guinée ; permanents recrutés prioritairement au sein des populations locales. Pendant les 7 dernières années, à travers l'évolution des relations émanant du projet avec les communautés directement concernées, de nombreux programmes de développement communautaire ont été entrepris, entre autres pour la construction d'un pont à l'extérieur de Beyla, l'organisation de cours d'alphabétisation, l'appui aux équipes locales de football et l'approvisionnement en gasoil pour assurer les campagnes de vaccinations.

Ce qui est probablement le plus important dans ces projets, c'est le programme d'alphabétisation organisé par l'Organisation Mondiale pour l'Education. La première phase de ce projet a été amorcée en mai 2006. Pendant cette première année, 647 étudiants ont été inscrits dans 13 centres d'alphabétisation gérés par la communauté avec un taux de maintien de 79 % et un taux de passage de 76 %. Les centres sont gérés indépendamment par Beyla et par les résidents des villages. Le programme a aussi permis de créer 9 associations de mères, avec un total de 1446 membres. Les membres des associations de mères ont aussi participé à un fonds de micro-crédit permanent, dont le montant d'épargne représentait plus de 6 millions de GNF. Plus de 200 bourses pour des étudiantes ont été distribuées pendant cette première année du programme. En raison du succès de cette première année, une suite au programme a été approuvée pour les 2 années suivantes. Les activités d'alphabétisation seront étendues pour inclure de plus grands segments de Beyla ainsi que des communautés villageoises (incluant les villes proches du gisement de Oueleba). Une série de programmes de post-alphabétisation seront organisés en parallèle. En outre, la partie des bâtiments consacrée aux associations de mères de Beyla dont il est question ci-dessus, va être agrandie pour permettre de recevoir 17 autres associations de parents des écoles primaires et secondaires.

2.3.3 Le relief et l'environnement

La chaîne du Simandou est orientée nord-sud et s'étend sur 110 km. Ses versants sont abrupts et ses sommets pointant en moyenne à 1100 mètres d'altitude dominant des plateaux vallonnés situés à 600-800 mètres d'altitude. Les limites de la concession minière du Simandou bordent les flancs de la chaîne montagneuse. A peu près 12 % de la zone de la concession minière est reconnue comme forêt classée (Pic de Fon et Pic de Tibe), comme illustré sur la carte ci-dessous. La concession minière recouvre la zone de transition forêt - savane avec les secteurs plus boisés se trouvant à l'extrême sud de la concession.



Etant donné que les gisements de Pic de Fon et Oueleba sont localisés dans la forêt classée de Pic de Fon, et au regard de l'importance de la valeur conférée à la conservation de la forêt de Haute Guinée, la biodiversité constitue un des éléments-clés du développement du projet. Rio Tinto estime que la protection de la biodiversité dans les zones potentielles d'exploitation minière et mieux encore, dans la partie tout entière du sud-est de la Guinée, sera davantage réussie en travaillant avec les communautés pour comprendre leurs pratiques actuelles de gestion de l'environnement. Il sera tout aussi important d'appréhender les besoins de subsistance des communautés qui ont causé des pressions sur l'environnement, et si nécessaire, de prévoir des moyens de subsistance alternatifs pour ces villageois.

Pic de Fon

A ce jour, les travaux ont identifié un gisement à haute teneur à Pic de Fon ; gisement qui s'étend sur une longueur de 7,5 km à la pointe sud de la chaîne du Simandou. Dans la zone du gisement, les crêtes proéminentes de la chaîne s'élèvent à 600-800 mètres de la plaine (à 1650 mètres au-dessus du niveau de la mer (ANM)) et possèdent des versants abrupts entaillés profondément par des sortes de canaux de drainage.

La végétation des arêtes et des pentes supérieures du massif est constituée de « prairies de savane », puis passe par un mélange de forêt-galerie (surtout à l'ouest), de prairies et de terres cultivées (surtout à l'est) pour rejoindre le bas des flancs et les plaines. Les villages les plus proches de ce gisement sont Moribadou (10 km), Lamadou (5 km), Mandou (10 km), Foma (10 km), Kankoro (15 km) et Banko (15 km).

Les concentrations en minerai de fer à haute densité se trouvent généralement le long de la crête herbeuse de 110 km de long, à divers emplacements. Le camp situé à l'est de Canga, dans la forêt classée, du côté est de l'arête, a été choisi en fonction d'une étude d'impact environnemental (EIE) de la voie d'accès, effectuée en 1999 par Hatch et Associés pour évaluer les différentes options d'accès routiers au gisement de Pic de Fon. Le choix du côté est minimisait l'impact sur les zones plus fortement boisées situées essentiellement sur le versant ouest de la chaîne, qui bénéficie d'averses plus fréquentes.

Oueleba

La cible de Oueleba est aussi située à la pointe sud de la chaîne du Simandou, à 9 km au nord de Pic de Fon. La zone minéralisée s'étend, comme pour celle de Pic de Fon, sur une longueur de 7 à 8 km. La zone du projet s'élève à 600 mètres au-dessus des plaines, pour constituer un plateau d'une altitude moyenne de 1100 mètres au-dessus du niveau de la mer, avec le Pic de Ouelaba s'élevant à 1135 mètres ANM.

La végétation à Pic de Fon est constituée de savane herbeuse le long de la crête et des pentes supérieures du massif. Elle passe, le long des flancs, à un ensemble de forêts primaires puis à une zone de pâturages et de terres cultivées qui s'étend jusqu'à la plaine.

Une base a été établie sur un plateau au nord de Pic de Oueleba. L'autorisation pour la construction de la base a été sollicitée auprès de l'Officier de l'Environnement de la ville de Beyla, et octroyée par ce dernier. Les villages les plus proches de ce gisement sont Traorella (10 km), Watafredou (8 km), Lamadou (5 km) et Nionsamoridou (10 km).

Comme à Pic de Fon, les concentrations en minerai de fer se situent le long du plateau herbeux qui délimite la crête de la chaîne.

Cibles du nord

Les travaux d'exploration de la région des cibles du nord de la concession du Simandou sont dirigés à partir des bureaux de la base de Kerouane, situé à l'ouest de la chaîne de montagnes du Simandou et à 75 km au nord de Canga Est. A ce jour, les travaux ont été centrés sur la cartographie et des programmes de magnétométrie au sol et aéroportée couvrant une zone de 50 km le long des crêtes et sur une largeur maximum d'environ 2,5 km. La partie la plus au nord de la zone cartographiée à ce jour est à 17 km au nord-est de Kerouane et la plus au sud est à 10 km au sud-est de Konsankoro (voir carte ci-dessus).

La végétation est constituée de savane herbeuse le long des crêtes et des pentes supérieures du massif. Elle passe, le long des flancs, à un ensemble de forêts primaires, puis à des zones de pâturages et de terres cultivées qui s'étendent jusqu'à la plaine. La densité de la forêt sur les sites du nord est bien moins importante que dans les zones sud du projet. La forêt classée de Pic de Tibe est située dans la zone d'exploration des cibles du nord mais la zone spécifique de Tibe présente peu d'intérêt pour la recherche minière.

3 Procédures et obligations

Le Projet Simandou opère conformément aux principes de gestion de Rio Tinto stipulés dans le document « Notre Approche de l'Entreprise »⁶ et aussi aux exigences de la Société Financière Internationale (SFI) (qui incluent les normes de politique et de performance de l'IFC récemment publiées⁷). Rio Tinto fonctionne toujours en vue de respecter, au minimum, les réglementations nationales et au cas où les normes de la société Rio Tinto seraient plus exigeantes, les standards internes de la société seront aussi appliqués.

3.1 Les obligations légales en Guinée

Les obligations légales relatives à la consultation et à l'information concernant les projets miniers en Guinée sont référencées dans la législation environnementale et en particulier dans le code de l'environnement. D'autres codes pertinents sont : le code minier, le code forestier, le code financier et le code de l'eau. En ce qui concerne spécifiquement la procédure d'évaluation d'impact environnemental, il y a l'arrêté ministériel n° 990/MRNE/SGG/90 réglementant les études d'impact et le décret n° 199/PRG/89 concernant l'étude d'impact environnemental. Rio Tinto s'est chargé de passer en revue toutes les dispositions légales en vue de constituer un registre des textes légaux pertinents pour le projet. Ce travail est terminé depuis juin 2007.

3.2 La politique de consultation du Projet Simandou

Le Projet Simandou doit fonctionner conformément aux normes et politiques de Rio Tinto Iron Ore, qui ne sont autres que le reflet de la politique, des normes et des principes de la société Rio Tinto. La politique de santé, de sécurité et d'environnement de RTIO stipule que:

« Rio Tinto Iron Ore reconnaît que l'excellence dans la gestion de la santé, de la sécurité et des obligations environnementales est essentielle au succès à long terme. A travers les méthodes de gestion effectives, le groupe de minerai de fer vise à assurer la santé et la sécurité de ses employés, à minimiser tout effet adverse que ses activités peuvent avoir sur l'environnement et à contribuer de façon positive à la vie de la communauté locale ».

Rio Tinto a défini 9 chapitres de politique applicables à toutes ses opérations et activités y compris l'exploration et les projets miniers. Les voici : les communautés, l'emploi, l'environnement, les droits de l'homme, l'accès à la terre, la santé du travail, l'engagement politique, la sécurité et le développement durable. Des normes spécifiques sous-tendent ces politiques en fournissant les détails sur les exigences explicites pour toutes les unités de travail. Toutes ces unités de travail ont l'obligation de respecter les exigences stipulées dans les politiques et normes établies. En plus de ces documents, il existe une série de brochures de directives telles que « l'Intégrité dans les Affaires » et « le Guide de Gestion d'Entreprise » que toutes les opérations doivent intégrer dans leurs pratiques opératoires.

⁶ Vous trouverez « Notre Approche de l'Entreprise » grâce au lien suivant :

http://www.riotinto.com/library/reports/PDFs/corpPub_BusPract_English.pdf

⁷ Les Normes de Politique et de Performance de l'IFC peuvent être consultées par le biais de ce lien:

<http://www.ifc.org/>

La consultation avec les intervenants constitue un élément important de la politique des relations communautaires de Rio Tinto, comme stipulé ci-dessous :

« Notre objectif est d'établir avec nos voisins des relations durables caractérisées par le respect mutuel, un partenariat actif et un engagement à long terme. Une bonne gestion de nos rapports avec les communautés locales est tout aussi nécessaire au succès de notre entreprise que la gestion de nos activités. Une bonne performance implique que chacun d'entre nous accepte une part de responsabilités dans les relations avec les communautés locales. Les dispositions prises sont indiquées en détail dans des plans quinquennaux présentés et mis à jour chaque année par toutes les sociétés du groupe. Les plans sont définis dans le cadre de cette stratégie et s'appliquent pendant toute la durée des cycles de vie des activités du groupe. »

Le respect mutuel suppose que nous comprenions quelles questions sont importantes pour nous. Partout où nous intervenons, nous faisons de notre mieux pour nous adapter aux cultures, aux modes de vie, aux traditions et aux préférences de nos voisins, en particulier dans les régions où l'activité industrielle est peu développée. Notre travail en ce qui concerne les communautés et l'environnement est bien coordonné et tient compte de la manière dont les personnes perçoivent les effets et les conséquences de nos activités.

Nous encourageons les partenariats actifs aux niveaux international, national, régional et local. Ces partenariats sont fondés sur un engagement, une confiance et une ouverture réciproques. Nos relations avec les communautés locales impliquent que celles-ci soient consultées pour les nouvelles explorations, pour la gestion des exploitations existantes et pour leur fermeture lorsqu'elles cessent d'être productives. De cette manière, nous soutenons les projets locaux susceptibles d'apporter des améliorations durables sans créer de dépendance. Nous contribuons également au développement régional ainsi qu'à la formation et la création d'emplois et d'opportunités pour les petites entreprises. Dans les pays en développement, nous sommes souvent sollicités pour soutenir des programmes médicaux, éducatifs et agricoles. En collaboration avec d'autres parties, nous apportons notre aide lorsque c'est faisable. »

3.3 Les normes de la Société Financière Internationale (SFI)

Depuis que la SFI est devenue un actionnaire du projet, la nouvelle politique et les normes de performance en matière de durabilité sociale et environnementale (en particulier la section concernant les obligations envers les communautés stipulées dans les normes de performance 1 - évaluation sociale et environnementale et système de gestion) seront appliquées. Les dispositions de EPF1 sur les engagements communautaires sont décrites ci-dessous :

« L'engagement avec les communautés est un processus évolutif impliquant l'obligation du client de divulguer l'information et dans le cas des projets avec un potentiel de risques ou d'impacts négatifs, d'entrer en consultation avec les communautés affectées. L'objectif de l'engagement avec les communautés est de développer et de maintenir une relation constructive avec elles ; relations devant faire partie intégrante de la gestion globale de la performance des volets sociaux et environnementaux du client. La nature et la fréquence de l'engagement communautaire doivent refléter le potentiel des risques et impacts négatifs du projet sur les communautés affectées. L'engagement communautaire doit être à l'abri de toute intimidation ou coercition et exécuté sur la base de l'information donnée à temps, de façon compréhensible et accessible. »

Divulgation

La mise à disposition d'informations pertinentes concernant le projet permet aux communautés concernées de mieux comprendre les risques, l'impact et les opportunités du projet. Pour tous les

projets, les clients devront communiquer toutes les informations pertinentes sur le projet aux communautés touchées y compris, l'objet, la nature et l'envergure du projet, la durée des activités programmées ainsi que tous les risques et impacts potentiels sur lesdites communautés. La mise à disposition des informations doit intervenir avant la phase de développement du projet et devra intégrer au minimum les résultats de l'évaluation sociale et environnementale et, si utile, le plan d'action. L'information disponible prendra en compte le progrès réalisé dans la mise en œuvre du plan d'action, les problèmes soulevés par les communautés affectées, les informations faisant ressortir les risques pour leur santé et l'environnement et les incidents qui les concernent directement.

Consultation

Dans le cas où les communautés affectées sont exposées aux risques et impacts négatifs d'un projet, le client entreprendra une procédure de consultation, permettant aux communautés affectées d'exprimer leurs opinions sur les risques et les impacts du projet ainsi que sur les mesures d'atténuation envisagées par le projet. Ceci permettra au client de prendre en compte ces problèmes et d'y faire face. La consultation doit commencer très tôt dans le processus d'évaluation sociale et environnementale. Des consultations complémentaires doivent avoir lieu si des impacts et des risques nouveaux émergent. La consultation doit être effectuée d'une manière qui soit compréhensive, adaptée aux sensibilités culturelles, aux besoins des communautés ainsi qu'à leurs processus de prise de décision. Une attention particulière sera donnée à la préférence linguistique des communautés affectées et aux risques et impacts des activités du projet sur les couches et groupes vulnérables et démunis. Le client tiendra un registre dans lequel figureront les résultats des consultations ainsi que les mesures prises pour éviter ou minimiser les risques et impacts négatifs sur les communautés affectées.

Pour les projets exposés aux risques et impacts importants sur les communautés affectées, le processus de consultation devra s'assurer de la libre participation des populations, de leur consultation préalable et éclairée et devra engendrer une participation réellement informée. Une participation éclairée implique des consultations organisées et périodiques, amenant le client à intégrer dans son processus de prise de décision les points de vue des communautés affectées sur des sujets qui les touchent directement tels que : la conception des mesures atténuantes, le partage des avantages et des opportunités de développement et les difficultés de mise en œuvre. Le client constituera une documentation du processus et en particulier des dispositions prises pour éviter ou minimiser les risques et impacts adverses sur les communautés affectées.

La procédure des plaintes et griefs

Le client établira une procédure de formulation des plaintes et griefs en vue de recevoir et de répondre aux préoccupations et plaintes des communautés dont il est question relatives aux performances sociales et environnementales du client. La procédure devra être adaptée à l'envergure des impacts attendus, et abordera les préoccupations promptement et de façon claire et transparente pour donner une réponse à ceux qui sont concernés. Cette procédure sera facilement accessible à toutes les couches des communautés affectées sans aucun frais, n'entravera pas l'accès à des solutions alternatives, judiciaires ou administratives, et sera sans pénalité. La direction du client doit être informée périodiquement et doit être impliquée si nécessaire. Le client fera un rapport aux communautés affectées sur les problèmes soulevés et leur résolution de manière adaptée à l'envergure de la procédure.

4 Identification des interlocuteurs

Une étude détaillée sur les interlocuteurs a été élaborée pour le Projet Simandou qui différencie les divers interlocuteurs en quatre catégories : les personnes affectées par le projet, le secteur public, le secteur privé et les organisations non gouvernementales ou « groupes de défense ». Cette analyse des interlocuteurs qui indique les formes d'engagement entreprises à ce jour avec chaque groupe d'interlocuteurs est disponible sur demande auprès de Rio Tinto. L'analyse des interlocuteurs a été initiée par les consultants de Synergy et a été élargie par Rio Tinto. Tous les interlocuteurs sont enregistrés dans la base de données de la santé, la sécurité, l'environnement et des communautés ; véritable base de données « vivante ». Cette information a été utilisée pour déterminer les stratégies appropriées de consultation et d'engagement du projet.

Ce rapport de stratégie de consultation et de divulgation au public (SCDS) fournit une large vue d'ensemble des intervenants engagés par Rio Tinto. Il est subdivisé par les quatre catégories dont il est question plus haut.

Comme noté dans l'introduction, la portée du projet a changé significativement et les études sociales, environnementales et d'ingénierie relatives au chemin de fer et au port commencent à présent. Une opération d'envergure est actuellement en voie de réalisation pour le port et le chemin de fer, dans le but de mieux cerner les secteurs à définir comme étant partie intégrante du travail sur les conditions sociales et environnementales. Vu la manière dont le travail progresse, on s'attend à ce que le nombre d'intervenants dans toutes les catégories citées ci-dessous grandisse. Ceux-ci seront inclus dans toute consultation future et dans le travail de divulgation.

4.1 Les personnes concernées par le projet

Les personnes concernées par le projet regroupent les populations de tous les villages qui sont ou seront affectés ou recevront un impact direct découlant des travaux déjà exécutés ou du développement projeté de la mine et des options d'infrastructure. Pour assurer la transparence, ce SCDP fournit des détails sur la manière dont Rio Tinto procède à l'évaluation des effets sur les villages dans la phase actuelle du projet. Ces catégories d'effets ont été définies à partir des études de bases entreprises par RTIO pour déterminer quel a été l'impact du projet sur les communautés locales à ce jour.

Niveau d'impact	Types d'impacts ou d'effets constatés dans la communauté
1. (bas)	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'existence du projet, de son potentiel, mais aucun changement constaté à ce jour suite aux activités en cours.
2.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'existence du projet et de quelques changements commerciaux engendrés par les activités du projet, par ex. l'ouverture de routes a permis de trouver de nouveaux partenaires commerciaux et d'accroître la production agricole.
3.	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une situation d'attente en matière d'emploi. • Constatation de quelques effets négatifs ou positifs peu marquants, par ex. vols d'hélicoptères au-dessus des villages.
4.	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques personnes locales employées par le projet. • Contacts quotidiens avec l'équipe du projet soit par le passage des véhicules dans les villages ou par la proximité de la base. • Existence d'effets positifs ou négatifs réguliers, par ex. circulation accrue là où le trafic était faible auparavant.
5. (haut)	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement local important. • Afflux de population dans la communauté. • Changements nets de la taille des marchés et du volume des transactions Commerciales. • Mise en cause de la hiérarchie sociale existante du fait de l'augmentation des revenus des salariés dans la communauté. • Accès à la terre devenant un problème à cause de l'immigration et des pressions de disponibilité de terrains découlant du projet.

Une évaluation de l'impact induit par le projet est intégrée dans la procédure d'identification et d'analyse des interlocuteurs du Projet Simandou et comme telle, la procédure est révisée sur une base annuelle. Sur base de cette classification, différents niveaux de consultation et d'engagement sont appliqués aux différentes personnes concernées par le projet. Cette analyse considère les effets actuels du projet et ne cherche pas à analyser les impacts du développement futur. Jusqu'à ce jour, Rio Tinto a mené cette analyse à partir des résultats de 10 années de travail dans la région et des études de base effectuées par le groupe de consultants de Synergy⁸. L'analyse et l'envergure et ces consultations seront réactualisées lorsque les impacts des développements futurs probables seront mieux connus. Il est important de noter qu'il y a eu des changements dans les effets ressentis par les différentes communautés au cours des 7 années d'exploration du Projet Simandou. Par exemple, lorsque les travaux ont commencé en 1997, l'équipe d'exploration de la zone travaillait avec l'appui d'un hélicoptère.

⁸ Le groupe Synergy travaille avec des compagnies, avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour accroître leurs performances et engendrer des changements sociaux positifs. L'activité de Synergy se concentre sur les solutions sociales dans le cadre des projets de marchés émergents.

Lorsque les opérations ont été transférées au sud pour se concentrer sur la zone de Pic de Fon, la base utilisée était celle d'une mine de diamants alluvionnaires, située à l'ouest de la chaîne. Ce n'est qu'à partir de 1999 que la base de Canga Est a été bâtie et la voie d'accès par l'est établie. Le contact a été maintenu avec chacun des villages.

Les villages et petites villes autour des zones de projet de Pic de Fon et de Oueleba ont été classés en termes d'impact (la catégorie 5 représentant l'impact le plus élevé) :

Degré d'impact	Village/Communauté
1.	Macenta
2.	Foma, Kankoro, Bonodou
3.	Morisangaredou, Keoulendou, Piyaro
4.	Wataferedou, Nionsomoridou, Lamadou, Mandou, Kerouane
5.	Moribadou, Mafindou, Banankoro, Traorella, Beyla

La détermination des degrés d'impact attribués aux villages a été établie par Rio Tinto à partir des études sociales actuellement finalisées. Ce classement sera mis à jour à une certaine fréquence, au fur et à mesure que le niveau de connaissance du projet grandit, particulièrement en matière d'infrastructures ferroviaire et portuaire. Les conseils émanant de spécialistes d'affaires sociales et communautaires, de SNC Lavalin ou autres seront aussi suivis afin de revoir ce classement.

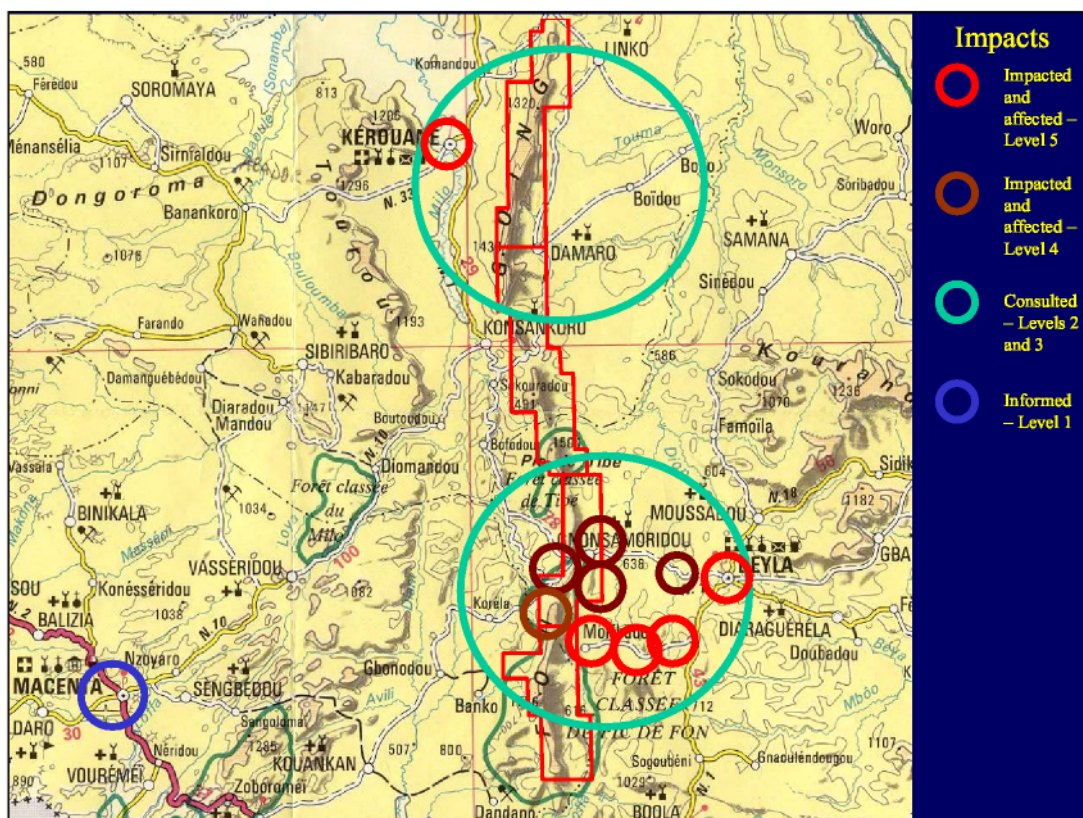
Ce classement d'impact sur les personnes affectées par le projet aide à identifier des procédures de consultation appropriées et d'engagement pour chaque groupe. Ce classement n'a aucun lien avec une quelconque compensation potentielle. La revue périodique garantit que les procédures soient élargies ou amendées si nécessaire. La forme que prennent les consultations est régulièrement revue avec les populations affectées afin de s'assurer que ces consultations répondent aux besoins des communautés. La corrélation entre le degré d'impact et le niveau d'engagement est défini ci-dessous⁹, avec des exceptions si nécessaire.

Niveau d'Engagement	Niveau de l'Impact
1. Informé	Niveaux d'impact 1 et 2
2. Consulté	Niveaux d'impact 3, 4 et 5
3. Concerné et affecté - Décidant et agissant	Niveaux d'impact 4 et 5
4. Concerné et affecté - Appui aux activités locales	Niveau d'impact 5 (4 dans certains cas)

La vaste dimension géographique du Projet Simandou associée aux options d'infrastructures requiert une approche différente pour identifier les impacts futurs en relation avec le développement du projet. Le concept des sphères d'influence a été appliqué pour le développement de la région du Simandou et peut être observé sur le graphique ci-dessous.

⁹ Cette configuration d'engagement repose sur les normes utilisées par Rio Tinto et les consultants de Synergy.

Comme noté dans la légende, les communautés touchées et affectées sont encerclées en rouge et brun, ce qui souligne la nécessité de procédures d'engagement telles que celles définies ci-dessus. Les larges cercles verts indiquent la sphère d'influence possible du projet sur les communautés qui y sont proches. Des exercices de consultations intègrent ces villages pour s'assurer qu'il y a une réelle communication réciproque entre la compagnie et ces personnes affectées. Le cercle en bleu de Macenta indique le besoin d'informer les autorités et les habitants de cette ville de l'avancement du projet, sans exiger de consultations régulières à cette étape du développement. Un niveau semblable de consultation et de partage d'information est atteint avec N'Zerekore et Conakry grâce au rôle administratif assuré par ces centres.



Ce type d'analyse a été appliqué au niveau national, en considérant les zones potentielles d'impact (et de développement positif) au fur et à mesure que le projet se développe. La zone-clé d'engagement continue d'être basée sur la chaîne du Simandou et les villages avoisinants, mais les centres urbains tels que Beyla, Kerouane, Macenta, Faranah, Mamou et Forecariah prendront certainement avec le temps de l'importance pour le projet. Les programmes de consultation pour ces centres et les différents villages concernés par le chemin de fer et le port se développeront de la même façon que l'ingénierie et les conditions sociales évoluent. Ces changements seront reflétés dans la version suivante du projet de la stratégie de consultation et de divulgation au public (SCDP).

Il y a des discussions en cours avec le gouvernement de Guinée en ce qui concerne l'ancien chemin de fer reliant Conakry à Kankan. Rio Tinto s'en remet à l'assistance du Gouvernement quant à la réhabilitation de cette ligne de chemin de fer. Ce SCDP n'inclut pas ce projet de réfection.

Les méthodes d'engagement régulier avec les populations affectées par le projet sont résumées à la section 5. Ces procédures d'engagement, en plus des rencontres publiques seront aussi utilisées pour discuter du projet durant les études de pré-faisabilité et de faisabilité.

Une bonne partie de cet engagement, exécutée par Rio Tinto avec les personnes touchées et affectées dans le passé, s'est déroulée de façon informelle. En conséquence, seule une petite portion des engagements antérieurs est enregistrée dans l'annexe 1.

Rio Tinto s'est assuré d'avoir l'approbation des communautés concernées pour le projet avant d'entreprendre ce dernier. Il aspire à établir un traité d'accord mutuel pour le développement du projet avec ces intervenants, qui identifie clairement les responsabilités respectives. Les critères de consentement antérieur permettant de poursuivre le projet seront décidés par les processus suivants.

- Partager les résultats des études de préfaisabilité avec les communautés affectées et recueillir leur assentiment.
- Mettre en place un plan de gestion des ressources naturelles et de développement dans lequel les responsabilités respectives seront déterminées.
Ce plan devra être ratifié par les propriétaires fonciers affectés et les services de réglementation concernés.
- Résoudre les réclamations enregistrées dans la procédure des plaintes et griefs.
- Adhérer au développement du projet via les mécanismes d'engagement communautaire développés, notamment les forums communautaires (voir point 5.1.1).

4.2 Les interlocuteurs du secteur public

Rio Tinto développe et maintient des relations avec divers interlocuteurs du secteur public. Ces interlocuteurs sont des représentants du Gouvernement au niveau local, régional et national et aussi des représentants des institutions de développement multilatérales et bilatérales. Un bref aperçu des interlocuteurs avec lesquels Rio Tinto s'engage est fourni ci-dessous.

Organismes d'Etat

- Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Eaux et Forêts
- Centre de Direction Environnementale des Monts Nimba et Simandou (CEGENS)
- Comité pour la Mise en Œuvre des Directives pour la Transparence des Industries Minières
- Comité de Négociation pour la Convention Minière du Simandou
- Comité Tripartite pour le Transport (le gouvernement de Guinée, Rio Tinto, EuroNimba)

Représentation régionale de l'Etat

- Le gouverneur de la Guinée Forestière
- Les autorités préfectorales de Beyla
- Les représentants du Ministère des Mines et de la Géologie, du Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Eaux et Forêts de la préfecture de Beyla

Administration locale

- Représentants des villes et villages suivants : Beyla, Moribadou, Mafindou, Banankoro, Traorella, Wataferedou, Lamadou, Mandou, Nionsamoridou, Morisangaredou, Keoulendou Piyaro

Institutions internationales bilatérales et multilatérales

- Programme des Nations Unies pour le Développement - Initiative Entreprises Durables
- Agence de Développement International des Etats-Unis (USAID)
- Banque Mondiale - Guinée
- Société Financière Internationale (SFI)
- Le Fonds Monétaire International (FMI)
- L'Agence Française de Développement (AFD)

L'engagement avec chacun de ces interlocuteurs est basé sur des rencontres régulières et sur des rapports pour informer les interlocuteurs de l'évolution du projet. En plus des rencontres régulières et au fur et à mesure de l'évolution de la phase de préfaisabilité du projet, les interlocuteurs seront invités aux réunions publiques sur le projet.

Une alliance globale de développement a été scellée entre l'USAID, Research Triangle International et d'autres partenaires dont Rio Tinto, afin de travailler sur des projets de construction et de développement communautaire.

4.3 Les interlocuteurs du secteur privé

Dans cette catégorie sont repris les groupes de financements, les commerces régionaux et les associations d'industries. Voici un bref résumé des intervenants du secteur privé avec lesquels Rio Tinto a travaillé jusqu'à ce jour.

Les groupes de financement

- La compagnie Rio Tinto
- La Société Financière Internationale (SFI)

Les commerces régionaux

- Forêt Forte
- Autres compagnies minières dont SMFG (EuroNimba), SAG, SMD, CBG, Alcoa et Alcan
- La SOGIPA – Société de caoutchouc et d'huile de palme

Les associations d'industries

- La Chambre des Mines de Guinée

Des rencontres régulières sont programmées avec certains de ces interlocuteurs. A cause des conditions d'assurance de financement des projets, des consultations rigoureuses sont menées entre la compagnie Rio Tinto et la SFI. En complément à ces rencontres spécifiques avec ces interlocuteurs du secteur privé, ces derniers seront aussi invités aux rencontres publiques convoquées pour débattre du projet dans le cadre de son évolution à travers les phases d'études de préfaisabilité et de faisabilité.

4.4 Les groupes de défense

Cette catégorie d'interlocuteurs comprend les organisations non gouvernementales (ONG), locales et internationales, les groupes de défense non gouvernementaux, les centres universitaires et de recherche. Une liste non exhaustive de ces groupes engagés régulièrement dans le Projet Simandou apparaît ci-dessous.

Les organisations non gouvernementales locales

- L'ONG locale (VISFAD)
- Ecologie Guinée

Les centres universitaires et de recherche

- L'Institut des Mines et de Géologie (Université de Boke)
- Le Centre d'Etudes et de Recherches en Environnement (CERE)
- Le Projet de Gestion des Ressources Forestières (PGRF)

Organisations non gouvernementales internationales

- Population Services International
- Organisation Mondiale pour l'Education
- Conservation International
- Birdlife International
- Flora and Fauna International
- Royal Botanical Gardens (Kew)
- World Education
- Research Triangle International

Les rencontres avec ces différents groupes se tiennent à intervalles réguliers pour discuter des projets et problèmes spécifiques. Un représentant de chacun de ces groupes interlocuteurs sera invité aux réunions publiques organisées à travers le processus des études de pré-faisabilité et de faisabilité.

5 Procédures de consultation

Les moyens de consultation adéquats varient d'une communauté et d'un interlocuteur à l'autre. S'agissant des secteurs public et privé, et des groupes de défense, les moyens de consultation les plus appropriés sont, comme indiqué plus haut, généralement des réunions planifiées ou au pied levé. Le niveau d'engagement observé jusqu'ici avec chaque interlocuteur est précisé dans l'analyse détaillée des interlocuteurs, qui peut être demandée à Rio Tinto. Dans ce chapitre, sont décrites les diverses formes d'engagement utilisées et programmées dans le cadre du projet. Outre les mécanismes d'engagement traditionnels, ce point couvre également les méthodes d'engagement moins formelles qui visent à promouvoir l'échange d'informations et d'idées, et notamment la présence de vigiles permanents dans les stations de météo des villages avoisinants et le rôle des employés dans la transmission des messages à la communauté.

5.1.1 Les forums communautaires

Villages sur la route d'accès (Moribadou, Mafindou et Banankoro)

Le forum communautaire est un mécanisme officiel de communication avec les 3 villages situés sur la route d'accès (Moribadou, Mafindou et Banankoro) et Nionsomoridou (au nord de Moribadou, sur la route reliant Kerouane à Beyla). Les réunions du forum, instituées en 2003, servent de lieu d'échange d'informations, de consultation et de mise en commun des informations, et de discussion des priorités en matière d'investissement social par l'entreprise. Le forum a également été le théâtre de résolution des litiges, et a conduit à l'établissement du protocole de recrutement désormais utilisé dans le cadre du projet.

Le procès-verbal établi lors de chaque réunion du forum est enregistré, archivé, distribué aux participants et sera, à l'avenir, entré dans la base de données de la santé, la sécurité, l'environnement et des communautés. Un système efficace de communication des sujets traités lors des réunions du forum est en cours d'élaboration car, apparemment, ces informations ne sont pas transmises à la communauté au sens large par les participants au forum.

Beyla

Beyla n'est pas totalement représenté au sein du forum communautaire existant au prétexte que les problèmes rencontrés par Beyla sont différents de ceux que vivent les villages bordant la route d'accès. Parmi les questions concernant Beyla, capitale de la préfecture, figure l'examen des impacts du projet sur la région au sens large. Le Préfet de Beyla est, toutefois, invité à assister aux réunions du forum car un dialogue approprié et régulier est maintenu avec celui-ci par le biais de réunions formelles à Beyla.

L'élaboration d'une procédure d'engagement appropriée avec Beyla sera parachevée lorsque, suite à la réorganisation des ministères et des récents changements qu'a connus l'administration préfectorale, la nouvelle administration aura été effectivement mise en place. Il est prévu d'organiser une grande réunion publique en ville et d'envoyer des invitations spécifiques aux autorités traditionnelles et administratives, aux jeunes, aux syndicats, etc. La première réunion permettra à la société d'informer de l'avancement du projet et des prochaines étapes (par exemple, le déplacement des nouveaux engins de forage dans la région) et de discuter des questions relatives au projet. Des réunions individuelles compléteront ce type de dialogue afin de faire en sorte que les groupes minoritaires soient inclus. Les procès-verbaux de ces réunions publiques seront consignés et distribués aux dirigeants qui auront reçu des invitations individuelles aux réunions de Beyla.

5.1.2 Les employés

Les employés sont les meilleurs « ambassadeurs » de Rio Tinto auprès de la communauté locale. La réunion du matin (cérémonie de montée des couleurs) offre l'opportunité pour le chef du camp responsable de chaque chantier de communiquer aux ouvriers des informations utiles à propos du projet.

Les employés sont syndiqués et des réunions sont organisées chaque mois entre Rio Tinto et le syndicat. Les réunions avec le syndicat font l'objet d'un procès-verbal. Cela donne une nouvelle occasion de transmettre des informations concernant le projet à la communauté au sens large.

Comme souligné lors des débats relatifs au forum communautaire, une procédure de recrutement a été élaborée et convenue en 2003. Cette procédure englobe les moyens par lesquels les emplois sont annoncés, la manière dont les gens peuvent postuler, les conditions à remplir et les préférences appliquées pendant le processus de sélection. En quelques mots, seuls les citoyens guinéens peuvent postuler pour les postes spécialisés et, si la sélection est basée sur la compétence, à compétences égales, la préférence va aux demandeurs de la zone des opérations. La main-d'œuvre recrutée pour des contrats à court terme provient généralement du village le plus proche de la zone des opérations. Cela change en fonction du lieu où les travaux sont entrepris ; par exemple, pour Oueleba, les manœuvres de mine occasionnels sont originaires de Traorella ou de Wataferedou, tandis qu'à Canga Est, la majorité de la main-d'œuvre contractuelle est issue de Moribadou.

5.1.3 Les employés en charge des relations communautaires et la direction

5.1.3.1 Officiers de liaison et animateurs communautaires

En 2007, des officiers de liaison et des animateurs supplémentaires issus de la communauté ont été choisis dans le cadre du Projet Simandou. Ces personnes qui sont issues de la communauté de langue Malinke, occupant un certain rang au sein de leur communauté, serviront d'interfaces entre le projet et les diverses communautés, et feront office d'officiers de liaison au sein de celles-ci. La sélection sera faite de manière à ce que les officiers représentent fidèlement les divers groupes au sein de la communauté. Une formation adéquate leur sera prodiguée. Il est prévu que les officiers de liaison communautaires rencontrent au moins une fois par mois l'officier de relations communautaires. La réussite de ce système d'engagement dépendra de la mesure dans laquelle les communautés feront appel aux officiers de liaison communautaires pour discuter des questions se rapportant aux activités de la société. Cela ne remplace pas les réseaux de communication existants entre les officiers de relations publiques et les officiers de relations communautaires, mais permet que la communication soit permanente avec davantage d'endroits en même temps et que les problèmes spécifiques à un village soient identifiés et résolus avant qu'ils ne prennent de l'ampleur.

5.1.3.2 Officiers de relations communautaires et de relations publiques

Ces 2 fonctions impliquent un engagement important avec les personnes affectées par le projet et les autres interlocuteurs du projet. Cet engagement passe à la fois par des réunions planifiées et des discussions ad hoc, en présence de l'un des 2 officiers, ou des 2, aux réunions du forum communautaire. Ces responsables ont un rôle essentiel d'interface à jouer avec les communautés concernées et sont informés des doléances ou préoccupations.

5.1.3.3 Responsables et directeurs communautaires

Avec l'inclusion dans le projet des études portuaire et ferroviaire, il s'est avéré nécessaire d'élargir l'effectif de l'équipe de direction en nommant 2 responsables communautaires, un directeur communautaire et un spécialiste des communautés principal. Le directeur communautaire coordonnera le programme dans son ensemble et veillera à la tenue de réunions régulières et à la création et à l'alimentation de la base de données des interlocuteurs. Cette personne déterminera également la nature et la fréquence du programme de consultation parallèlement à l'augmentation du niveau d'activité à travers le cadre géographique du projet. Du matériel de communication tel que des lettres d'information et des courts métrages réguliers peut être envisagé pour le programme de consultation.

5.1.3.4 Directeur général pour l'environnement et les communautés

Le directeur général pour l'environnement et les communautés chapeaute la remise du futur rapport d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux et des plans de gestion communautaire et environnementale en cours. La procédure globale de consultation et d'information est du ressort de cette personne.

5.1.3.5 Directeur général des relations de développement régional

L'ampleur et la portée géographique du projet offrent à l'administration régionale et nationale l'opportunité d'utiliser le projet comme catalyseur pour le développement régional. Des spécialistes de l'équipe de direction de Rio Tinto, dirigés par un directeur général, travailleront à faciliter ce programme de développement régional en collaboration avec le gouvernement de Guinée. Cette facette du projet dépendra fortement d'une sensibilisation au niveau national et international et d'un

large éventail d'interlocuteurs. Un vaste programme de consultation et d'information sera échafaudé dans le cadre du programme de relations de développement régional (PRDR). En juillet 2007, le poste de directeur général pour le développement régional reste vacant.

5.1.3.6 L'ensemble des employés

Rio Tinto attend de tous ses expatriés, du personnel basé à Conakry, des employés et entrepreneurs locaux, qu'ils interagissent avec les communautés de manière respectueuse et responsable. Lorsque les employés dialoguent avec des communautés et estiment que le contenu du dialogue doit être enregistré, ils sont invités à le faire et à enregistrer le rapport dans la base de données de la santé, la sécurité, l'environnement et des communautés.

5.1.4 Les réunions publiques et les réunions de groupes spécialisés

Des réunions publiques seront organisées courant 2006, début 2007 pour les premiers travaux et d'autres réunions publiques et de groupes spécialisés se tiendront dans le cadre des études de préfaisabilité (dont les détails figurent à l'annexe 1) courant 2007-2008. Ces réunions serviront à présenter les options pour l'évolution du projet et à discuter avec certains groupes des options de développement envisagées. Lorsque des questions spécifiques devront être discutées et convenues, des réunions de groupes spécialisés seront convoquées, parallèlement aux procédures de consultation existantes.

5.1.5 Les acquisitions de terre, compensations, repeuplement et DUP

Conformément aux dispositions de la constitution, lorsque l'on a une idée plus précise des terres nécessaires au développement de la mine et des infrastructures portuaires et ferroviaires, une procédure juridique bien définie doit être et sera suivie.

Selon la constitution guinéenne et en vertu de la convention minière de Simandou, 2 procédures permettent d'accéder aux et/ou d'acquérir les terres nécessaires au développement du projet.

L'instrument le plus approprié conseillé actuellement, particulièrement pour le port et la voie ferrée, est le décret d'utilité publique ou DUP. La pratique habituelle dans les pays francophones d'Afrique occidentale veut que le DUP nécessite une enquête publique. En Guinée, les enquêtes publiques sont organisées comme suit :

- un arrêté ministériel détaille la procédure en vigueur : le délai pour l'enquête publique (habituellement un mois), le fonctionnaire responsable (« commissaire enquêteur »), les lieux où les réunions sont organisées et où les documents sont disponibles, les endroits où se trouve le registre des enquêtes publiques,
- la consultation du public concerné a lieu habituellement dans les préfectures, sous-préfectures et mairies et, au besoin, dans les villages ruraux concernés. Cette consultation inclut une présentation du projet, une présentation provisoire de ses impacts potentiels et des sessions de questions et réponses,
- une fois la période d'enquête publique terminée, le commissaire-enquêteur prépare un rapport destiné au ministre, tenant compte des observations formulées par le public dans les registres et au cours des réunions publiques,
- le commanditaire du projet est supposé prendre part à l'organisation de l'enquête publique et à en supporter le coût.

Suivent un certain nombre d'étapes supplémentaires qui demandent une étroite consultation familiale et individuelle pour convenir à l'amiable d'une juste compensation et, le cas échéant, du déménagement nécessaire. Les principales pratiques internationales seront appliquées pour ce processus et toute acquisition et tout repeuplement se feront conformément à la norme de

performance n° 5 de la SFI et aux protocoles de Rio Tinto.

Une compensation a été octroyée dans le cadre des premiers travaux et un projet de document d'acquisition des terres, de repeuplement et de compensation (LARCF) a été rédigé à cette fin et servira de référence pour veiller à ce que des principes similaires soient appliqués à l'ensemble du projet. Ce document sera diffusé dans le cadre du projet EISE complet.

5.1.6 Les postes d'information dans les villages

Des postes d'information ont été ouverts dans les villages de Moribadou, Mafindou, Banankoro Wataferdou, Traorella et Nionsamoridou pour compléter les autres formes d'engagement avec les villages. Ces postes d'information comprennent un panneau sur lequel sont placardées les affiches et une boîte aux lettres. Les informations, en français¹⁰, émanant de Rio Tinto, à propos de réunions futures ou des initiatives de recrutement sont affichées sur ces panneaux. Pour veiller à ce que ces informations soient comprises des personnes incapables de lire le français, l'officier de relations communautaires est chargé d'expliquer le contenu de ces avis aux anciens et aux autorités du village, en Malinke. Les membres de la communauté ont la possibilité de poster des lettres dans les boîtes placées sous les panneaux d'affichage. Ce système est également conseillé pour le dépôt des candidatures en réponse à des offres d'emploi.

5.1.7 Le bureau d'information

Le bureau d'information de Beyla est un bâtiment proche du marché, loué par Rio Tinto. Ouvert le samedi, il est tenu par des employés de Rio Tinto chargés d'expliquer le projet à toute personne intéressée et de répondre aux demandes de renseignements faites par des membres de la communauté. Les heures d'ouverture ont été fixées en fonction du grand marché de Beyla qui attire les membres des communautés voisines.

Les informations concernant le projet, ses contributions à la communauté locale et le calendrier d'exécution possible sont affichés sur les murs du bureau d'information. Ces renseignements sont revus si nécessaire afin de s'assurer qu'ils restent d'actualité et répondent aux préoccupations ou interrogations des membres de la communauté. Des méthodes plus variées de communication avec les personnes concernées par le projet, y compris la possibilité d'utiliser des vidéos pour transmettre des informations, seront examinées en 2007-2008.

5.1.8 Les stations de météo

Rio Tinto a installé 4 stations de météo entièrement automatiques le long de la chaîne du Simandou. 2 de ces stations se trouvent dans des villages de la région, Mafindou et Mandou. Ces 2 stations de météo disposent de vigiles permanents et sont contrôlées au moins une fois par mois par le personnel de Rio Tinto. La présence d'un vigile dans la station de météo sert de moyen d'engagement avec la communauté. Tous les efforts seront mis en œuvre pour veiller à ce que les vigiles comprennent le sens des activités de Rio Tinto afin qu'ils transmettent ces informations aux communautés concernées. Les poussières et le rayonnement solaire sont également surveillés pour les futurs travaux d'évaluation des impacts sur la santé de la communauté.

¹⁰ On utilise le français pour les communications écrites en raison des diverses formes d'écriture Malinke et du nombre limité de membres de la communauté qui peuvent lire cette langue. Au sein de chaque village, il y a une personne capable de lire le français et d'expliquer ensuite le contenu de la note aux villageois dans une langue qu'ils comprennent.

5.1.9 Les journaux, la télévision et la radio

Rio Tinto utilise aussi bien la presse écrite, la télévision que la radio pour diffuser des informations concernant le projet auprès de la population de Guinée. Des articles spécifiques ont été publiés dans la foulée de la visite du Ministre des Mines et de la Géologie sur le chantier en 2006 et des annonces ont été publiées dans les principaux journaux lorsque la SFI a pris une participation de 5 % dans le projet. La télévision nationale (RTG) a également couvert la visite du chantier par le Ministre et, plus récemment, le fait que Rio Tinto a fait venir par avion d'Australie 2 nouveaux engins de forage pour accélérer le programme de forage. Des annonces ont récemment été diffusées dans le cadre d'une vaste campagne de recrutement de géologues et d'experts de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

5.1.10 L'Internet

Des informations à propos du Projet Simandou se trouvent sur le site de Rio Tinto à l'adresse www.riotinto.com. Un site Internet dédié au projet est en cours de construction et devrait être accessible à partir d'octobre 2007. La présente SCDP y sera postée.

6 Programme de consultation et d'information au public

L'exploration régionale de la chaîne du Simandou a débuté en 1997. En 1998, Pic de Fon était identifié comme une cible prioritaire et, à partir de cette date, les activités d'exploration et d'évaluation ont été concentrées dans la partie sud de la CM.

Au cours de cette période, de nombreux exercices de consultation ont été menés avec les personnes affectées par le projet et des interlocuteurs extérieurs. Des réunions ont régulièrement été tenues avec les fonctionnaires ministériels et les autorités de tutelle à Conakry. Ces réunions ne sont pas incluses dans la présentation des consultations antérieures figurant à l'annexe 1. De même, les réunions organisées avec les groupes de défense et les interlocuteurs du secteur privé ne figurent pas dans le résumé car elles sont trop nombreuses pour être reprises. Cependant, des registres de ces réunions et de celles avec les fonctionnaires ministériels seront tenus à l'avenir.

Une partie substantielle des consultations menées avec les personnes affectées par le projet au cours de la phase d'exploration ont été informelles, et n'ont pas été reprises dans la présente SCDP. Le Projet Simandou prévoit une interaction quotidienne avec les personnes concernées sur un grand nombre de sujets, et il n'est pas pratique de préciser ici ces informations. A l'annexe 1, figure un résumé des principaux exercices de consultation formels entrepris à ce jour dans la zone des opérations.

Rio Tinto s'efforce de mettre à la disposition du public autant d'informations à propos du Projet Simandou que cela est pratique. Les principaux documents divulgués jusqu'ici sont indiqués à l'annexe 2.

Dans le futur, le programme de consultation et d'information du public comportera 2 volets : une consultation régulière ainsi qu'une consultation et une divulgation ciblées dans le cadre des études de préfaisabilité et de faisabilité.

6.1 Consultation des premiers travaux de l'EISE

Comme indiqué précédemment, un vaste programme de consultation a été entrepris dans le cadre des premiers travaux. Celui-ci prévoyait une réunion introductive avec les principaux ministères à l'hôtel Camayenne de Conakry, suivie de réunions publiques dans toutes les grandes villes et les villages dans la région ceinturant Pic de Fon, Oueleba et Beyla. Une réunion officielle de feedback a également été organisée à la fin du processus de collecte de données de base, et une autre pour présenter la version provisoire du rapport de l'EISE à commenter. Le détail du programme de consultation de l'EISE figure dans le document EISE, fait partie des archives publiques en Guinée et est également disponible au bureau d'information de la SFI.

6.2 Consultation des études de base et des études ultérieures de l'EISE

Avec l'entrée du projet dans la phase de pré faisabilité et la collecte des données de base requises pour une évaluation complète des impacts sociaux et environnementaux (EISE) (qui sera effectuée dans le cadre de l'étude de faisabilité), une série de consultations publiques seront réalisées.

L'un des premiers axes de l'étude de base sera un exercice d'étude de champ visant à limiter les nombreuses options qui existent pour l'alignement des voies ferrées. Cet exercice d'étude de champ impliquera l'élaboration d'une carte des sensibilités sociales et environnementales pour le port et le couloir ferroviaire. Une partie de l'exercice de collecte de données demandera le rassemblement de données secondaires concernant la zone du couloir. Cela impliquera que le représentant social de SNC Lavalin rencontre les représentants de toutes les préfectures et sous-préfectures sur le projet de route ferroviaire. C'est la première d'une série de réunions qui auront lieu avec ces communautés au cours de l'élaboration de la route ferroviaire et déboucheront sur le processus de DUP explicité au point 5.1.5.

Outre les diverses réunions avec les fonctionnaires et le grand public, Rio Tinto a demandé la formation d'un comité de pilotage de l'EISE. Celui-ci est en cours de finalisation, des réunions initiales étant déjà organisées. Ce comité réunira des représentants des principaux ministères du Gouvernement. Son objectif est de s'assurer que le Gouvernement soit pleinement conscient des travaux effectués par Simfer et de veiller à ce que toutes les conditions d'obtention des permis soient remplies en temps et en heure pour permettre la construction et le fonctionnement futurs de la mine et des infrastructures.

6.3 Etude et plan d'immigration

Dans le cadre des études de pré faisabilité, un consultant effectuera une rapide évaluation de l'immigration actuelle vers les villages locaux. Cela conduira à l'élaboration d'un plan de gestion des flux d'immigrants qui sera mis en œuvre au cours des mois suivants dans les villages touchés. Ce plan servira également à sensibiliser les autres groupes de personnes concernées par le projet pour les aider à se préparer à l'arrivée de demandeurs d'emploi et d'entrepreneurs. Rio Tinto participera activement à l'application de ce plan, mais aura besoin du soutien inconditionnel des autorités du village et du Gouvernement. Forte de l'expérience d'autres projets menés en Afrique occidentale, la SFI participera à la mise en œuvre du plan.

6.4 Programme de consultations régulières

Le tableau ci-dessous reprend le programme de consultation régulière de chaque groupe d'interlocuteurs.

Groupes d'interlocuteurs	Forum de discussion	Modes de communication	Calendrier/Fréquence
Autorités gouvernementales (interlocuteurs du secteur public)	Comité en charge du transport impliquant 6 ministères du gouvernement de Guinée, la SFI, SMFG (EuroNimba) et Rio Tinto.	Réunions tenues à Conakry, avec procès-verbal et distribution de notes.	Voir le procès-verbal des réunions à l'annexe 3.
	Négociations de la convention minière de Simandou	Réunions tenues à Conakry, avec procès-verbal et distribution de notes.	Voir le procès-verbal des réunions à l'annexe 4.
	Initiative pour la transparence dans les industries extractives - Groupe de mise en œuvre pour la Guinée. Implique une représentation du Gouvernement et d'autres sociétés minières.	Réunions tenues à Conakry.	Réunions régulières pendant la phase de mise en œuvre, moins régulières par après.
	Comité de Suivi (ce Comité a été formé à la demande de Rio Tinto pour suivre le processus EISE. Il rassemble des représentants de plusieurs services de plusieurs ministères).	Réunions tenues à Conakry.	Réunions régulières lors de l'élaboration du ToR pour les études de base et ensuite l'EISE.
	Réunions de rapport au Gouvernement.	Rapport soumis au Gouvernement.	Trimestrielle.
	Réunions formelles d'évaluation environnementale avec les organes de réglementation environnementale (CEGENS et PGRF).	Réunions tenues à Conakry ou éventuellement à N'Zerekore.	Semestrielle.
	Toute évaluation des impacts sociaux et environnementaux, y compris l'élaboration des conditions générales pour l'EISE.	Réunions publiques, remise de rapports au Gouvernement, exercices de consultation pour demander l'avis du public.	Selon les besoins. (Demander à l'EISE les premiers travaux préparés par SNC Lavalin).
	Tout incident social et environnemental.	Téléphone, e-mail et lettre, si nécessaire.	Selon les besoins.

Groupes d'interlocuteurs	Forum de discussion	Modes de communication	Calendrier/Fréquence
Interlocuteurs du secteur privé	Comité de transport impliquant le gouvernement de Guinée, SMFG (EuroNimba) et Rio Tinto.	Réunions tenues à Conakry, avec procès-verbal et distribution de notes.	Voir le procès-verbal des réunions à l'annexe 3.
	Réunions portant sur une question commune organisées lorsqu'il existe des synergies entre des entreprises ; par exemple, discussion de programmes d'investissement social.	Réunions tenues aux endroits appropriés.	Selon les besoins.
	Réunions du forum entre Moribadou, Mafindou, Banankoro, Nionsamoridou et Rio Tinto.	Réunions organisées alternativement dans chaque village et à Canga Est.	Tenue tous les 6 mois.
Personnes affectées par le projet	Réunions à Beyla	Des réunions publiques seront organisées avec les autorités de Beyla. Ces réunions sont l'occasion d'un débat entre l'entreprise et les résidents.	Devrait à l'avenir être organisée tous les 6 mois.
	Réunions avec les villages touchés : Mandou, Traorella, Wataferedou, Lamadou, Banko, etc.	Ces réunions deviendront plus formelles au cours des 12 prochains mois.	Actuellement, selon les besoins, mais deviendra une réunion programmée en 2007.
	Officiers de liaison communautaires résidant dans les communautés.	Rencontre entre les officiers de liaison communautaires et l'officier de relations communautaires pour discuter des questions que se posent les communautés, et discuter des progrès au sein de l'entreprise.	Réunion mensuelle entre les officiers de liaison communautaires et l'officier de relations communautaires.
	Bureau d'information.	Le bureau d'information fournit, sous forme d'affiches, des informations sur le projet au stade actuel et sur les projets futurs. Un employé de Rio Tinto est présent pour les expliquer chaque fois que le bureau d'information est ouvert.	Le bureau d'information de Beyla est ouvert tous les samedis, jour de marché à Beyla.
	Toute évaluation des impacts sociaux et environnementaux.	Réunions publiques, affiches et autres modes de communication.	Selon les besoins. (Demander à l'EISE les premiers travaux préparés par SNC Lavalin.)
	Tout incident environnemental ou communautaire important.	Lettres, réunions, radio ou téléphone, si nécessaire.	Selon les besoins.

Groupes d'interlocuteurs	Forum de discussion	Modes de communication	Calendrier/Fréquence
Personnes affectées par le projet	Réunions occasionnelles, mais régulières, avec diverses ONG partenaires généralement au R-U.	Réunions, présentations.	Selon les besoins.
Groupes de défense	Réunions organisées en fonction de l'actualité.	Réunions à Conakry.	Selon les besoins.
	Toute évaluation des impacts sociaux et environnementaux.	Réunions publiques, affiches et autres modes de communication.	Selon les besoins. (Demander à l'EISE les premiers travaux préparés par SNC Lavalin.)
	Tout incident environnemental ou communautaire important.	Lettres, réunions, radio ou téléphone, si nécessaire.	Selon les besoins.

6.5 Programme de consultation ciblée

Outre la consultation régulière indiquée ci-dessus, les activités de consultation suivantes sont prévues pour 2007-2008 dans le cadre de l'étude de préfaisabilité.

Date	Activité	Public
Trimestre 3 - 2007	Réunions publiques et réunions des groupes spécialisés pour discuter des documents préparés pour l'étude de préfaisabilité.	Des réunions se tiendront avec les personnes affectées par le projet, ainsi qu'éventuellement à Conakry. Comme stipulé au point 4, tous les interlocuteurs repris seront invités à assister à ces réunions et à donner leur avis quant à la préfaisabilité.
Trimestres 3 et 4 - 2007	Réunions publiques et réunions des groupes spécialisés pour discuter des versions corrigées de l'étude de préfaisabilité, tenant compte des modifications issues de la consultation antérieure avant finalisation.	Des réunions se tiendront, au besoin, avec les personnes affectées par le projet et les autres interlocuteurs.

6.6 Etapes de mise à disposition des informations

Le tableau ci-dessous propose une indication des informations qui seront divulguées, et des publics ciblés, en 2007-2008.

Etapes de mise à disposition des informations à venir		
Date	Information	Public
Trimestre 3 - 2007	Conditions générales pour les études de base.	Gouvernement, administrations locales et ONG.
Trimestre 4 - 2007	Fiches d'information sur le projet.	Tous les interlocuteurs du projet.
Trimestre 4 - 2007	Document sous la forme de questions-réponses à distribuer aux personnes concernées par le projet. Disponible en français et en anglais et expliqué en Malinke.	Ce document public sera diffusé et distribué à grande échelle.
Trimestre 3 - 2008	Documents de consultation préparés dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet. Disponible en français et en anglais et expliqué en Malinke.	Documents accessibles au public précisant les impacts possibles du projet aux interlocuteurs, pour permettre aux interlocuteurs de prendre des décisions en connaissance de cause.

7 Ressources et responsabilités

La consultation et l'information du public sont gérées par le directeur général pour l'environnement et les communautés. La responsabilité de l'exécution du programme incombe au directeur des communautés et aux responsables communautaires dans les zones d'exploitation et d'infrastructure visées.

La stratégie communautaire met l'accent sur les activités de l'entreprise dans les zones des opérations, à savoir Pic de Fon, Oueleba et Kerouane. Cela entre dans le cadre des relations de développement régional qui prévoient notamment la consultation des différents interlocuteurs en Guinée.

Le processus SCDP global est géré par :

Nom	Adresse	E-mail
Directeur des communautés Judy Schorscher – Simfer	BP 848, Corniche Sud, Conakry	judy.schorscher@riotinto.com
Directeur général pour l'environnement et les communautés John Merry – Simfer	BP 848, Corniche Sud, Conakry	john.merry@riotinto.com

8 Griefs et plaintes

La gestion des préoccupations ou griefs des communautés est un élément-clé du fonctionnement quotidien des relations avec les communautés. Une procédure détaillée du traitement des revendications des communautés existe en français et en anglais et la méthode a été expliquée en Malinke aux communautés affectées par les opérations du projet. Le projet vise à mettre en œuvre un mécanisme pour s'assurer que tous les membres des communautés, peu importe leur langue et leur niveau d'alphabétisation, puissent participer réellement au processus et que la possibilité leur soit donnée de remédier à une situation si nécessaire. La transparence et le bon suivi de la gestion des communautés sont des éléments sur lesquels ces dernières se baseront pour apprécier la qualité de leurs relations avec la société. Cela requiert une attention particulière.

Une préoccupation ou un grief est une communication verbale ou écrite émanant d'un membre ou d'un groupe de la communauté exprimant une préoccupation ou un mécontentement en rapport avec les activités entreprises par la société (ou l'échec d'une activité). Toutes les préoccupations des communautés sont valides et suivent une procédure établie (résumée ci-dessous). La société ne porte pas de jugement sur ce qui doit être considéré comme important ou non. La procédure de règlement des griefs est conçue de manière à ce qu'elle soit transparente et cohérente et gérée en un langage et en des termes appropriés à l'intention du plaignant. Rio Tinto considère qu'il est très important que les canaux de communication entre les 2 parties restent ouverts jusqu'à ce que les 2 parties soient satisfaites de la façon dont la question a été résolue. La résolution des griefs de la communauté fait partie du processus de consolidation des liens et d'apprentissage des rapports avec la communauté et, en tant que tel, le processus est aussi important que les résultats qu'il produit.

8.1 La procédure de résolution des griefs

La procédure de résolution des conflits vient en appui à l'objectif d'établissement à long terme de relations fortes et effectives avec tous ceux qui sont directement touchés par les activités du projet. La procédure de résolution des griefs comporte les 7 étapes suivantes.

Etape 1. Notification des griefs : les griefs sont notifiés verbalement ou par écrit en français, en anglais ou dans le dialecte Malinke au responsable des relations communautaires. Les griefs reçus par d'autres employés de la société sont transmis au responsable des relations communautaires.

Etape 2. Evaluation préliminaire : si une question requiert une réaction immédiate, le responsable des relations communautaires trouve immédiatement une solution à la revendication ou, si cela n'est pas possible, communique la question à un autre responsable ou à un directeur pour qu'il détermine comment procéder. Le responsable des relations communautaires procède à l'évaluation du degré de gravité de toutes les revendications pour déterminer la réponse appropriée que la direction doit apporter et il entame une investigation sur les causes sous-jacentes du problème.

Etape 3. Enregistrement des griefs dans la base de données de la société : toutes les revendications sont enregistrées dans la base de données de la santé, la sécurité, l'environnement et des communautés du Simandou, en s'assurant qu'un enregistrement complet des informations communiquées est bien effectué. Les griefs sont enregistrés tant en français qu'en anglais et si la communication est reçue en Malinke, elle devra être enregistrée en français.

Etape 4. Accusé de réception des griefs : dans un délai d'une semaine à compter de la réception du grief, la société notifiera le plaignant par écrit de la réception du grief. La lettre fournira des informations quant aux mesures qui seront prises en vue de la résolution des griefs et le délai pour les résoudre. La lettre indiquera également comment contacter la personne qui pourra les renseigner sur l'état d'avancement de la résolution du problème. Si nécessaire, les informations seront données verbalement en français ou en langue locale pour s'assurer que toutes les parties intéressées comprennent la réponse.

Etape 5. Investigation et résolution des griefs : en cas de nécessité, la société conduira une enquête interne pour déterminer les causes sous-jacentes des griefs et pour mettre en place tous changements requis au niveau des systèmes internes afin de prévenir la répétition de griefs semblables à l'avenir. La société organisera également des réunions avec la (les) personne(s)/groupe(s) à l'origine de tels griefs pour discuter, clarifier et solutionner la question et empêcher qu'une telle situation ne se reproduise.

Etape 6. Fermeture : une fois les investigations terminées, les résultats seront communiqués au plaignant.

Etape 7. Suivi : l'équipe du projet et le responsable des relations communautaires contrôleront le degré de satisfaction des plaignants en ce qui concerne la façon dont les griefs ont été traités.

Le tableau ci-dessous indique les griefs importants formulés depuis le démarrage du projet en 1997.

Date	Lieu	Plainte	Réaction de Rio Tinto
Novembre 2002	Canga Est, Beyla	Préoccupation autour du recrutement de chauffeurs supplémentaires qui n'étaient pas de Beyla. Ceci a conduit à des barrages érigés sur la route entre Beyla et Canga Est.	Plusieurs réunions ont été tenues pour résoudre cette question et Rio Tinto s'est déployé en long et en large pour expliquer la nécessité de recruter des chauffeurs hautement qualifiés. Les préoccupations autour de cette question sont toujours d'actualité.
Décembre 2004	Beyla	Entre 40 et 50 manifestants se sont regroupés devant le bureau du Maire pour exprimer leur préoccupation face à l'emploi de personnes qui ne sont pas des résidents de Beyla.	Le problème a été résolu pacifiquement étant donné que le Maire était informé que Rio Tinto ne faisait pas de recrutement à ce moment-là et qu'il connaissait et comprenait la position de Rio Tinto en ce qui concerne l'emploi.
Novembre 2006		Interruption de travail aux bases principales suite au licenciement de 5 personnes.	Question résolue après explication des fréquentes fautes graves.
Mai 2007		Problème d'érosion de route ayant des conséquences sur la qualité de l'eau au village.	Une enquête a été effectuée. La plainte a été déclarée potentiellement valable, mais pas évidente au moment de l'enquête. Des travaux précis d'ingénierie sont planifiés pour remettre en état la plupart des routes concernées par le projet. Des travaux de stabilisation ont été immédiatement effectués pour stabiliser l'érosion des sols.
Mai 2007		Pendant la construction de la piste d'atterrissage, une érosion a affecté la productivité des champs des fermiers.	Une enquête complète a été effectuée et les dégâts des champs ont été indemnisés en totalité.
Juin 2007		Demande de la préfecture de Beyla d'organiser une réunion publique suite aux plaintes relatives au manque d'emploi et à l'embauche de travailleurs ne résidant pas à Beyla.	Une liste complète des travailleurs actuels mentionnant leur origine a été soumise et a prouvé qu'une majorité significative des salariés sont bien des résidents de la préfecture de Beyla. Une commission a été formée par le Maire pour examiner la validité de la soumission de Rio Tinto.

9 Etablissement des rapports

Les résultats des activités de consultation et d'information du public entreprises par le Projet Simandou seront consignés de plusieurs manières dans des rapports. Ceux-ci comprennent les éléments cités ci-dessous.

- Le feedback en tant que partie intégrante des consultations entreprises dans le cadre des travaux antérieurs d'étude d'impact
- Le rapport annuel de suivi (RAS) établi pour la SFI
- Le rapport des études de base et l'analyse des alternatives
- Les conditions de Rio Tinto en matière d'établissement de rapports
- Publication des rapports sur le site de Simandou, y compris aspects particuliers des études de base.

10 Suivi et évaluation

Des dispositions seront prises pour effectuer un suivi et une évaluation réguliers du processus de consultation et les leçons apprises seront prises en compte pour améliorer la performance. La consultation avec les personnes concernées par les opérations du projet sera mise à profit pour améliorer continuellement les approches concernant l'implication des communautés. Le SCDP est un « document vivant » qui sera actualisé périodiquement (chaque année ou tous les 2 ans) pour enregistrer les consultations faites, les questions soulevées, les actions entreprises en vue de décrire toutes les évolutions que doit subir le processus de consultation et de présenter le calendrier des interactions en cours.

11 Références

Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté : République de Guinée. Gouvernement de Guinée, 2002

Stratégie Communautaire pour le Projet Simandou. Rio Tinto, 2006

Stratégie sur la Biodiversité pour le Projet Simandou. Rio Tinto, 2006

Notre Approche de l'Entreprise. Rio Tinto, 2003

Mieux Gérer les Affaires grâce à la Consultation et à l'Information du Public ; Excellent Manuel Pratique. SFI, 1998

Investir dans les Personnes : Pérennisation des Communautés à travers des Pratiques Commerciales Améliorées ; Guide pour les Ressources de Développement Communautaire en Faveur des Sociétés. SFI, 2000

Normes de Politique et de Performance sur la Durabilité Sociale et Environnementale. SFI, avril 2006.

Politique sur la Divulgateion. SFI, avril 2006.

Manuel des Meilleures Pratiques sur l'Engagement des Interlocuteurs. Mai, 2007.

Annexe 1

Rapport de la précédente entrevue au sujet du Projet Simandou

Date	Lieu	Intervenants Consultés	Problèmes soulevés	Actions décidées/ responsabilités
Mai 1998	Conakry, Kerouane, Beyla et villages associés	Gouvernement et communautés locales	Etude de caractérisation sociale et environnementale menée par Hatch et Associés.	Aucune action requise.
Août 1998	Conakry	Gouvernement de Guinée	EISE (étude d'impact social et environnemental) des voies d'accès effectué par Hatch et Associés.	Mise en œuvre d'un plan de gestion environnementale.
23 février 2003	Moribadou	Membres du Forum	Cette première réunion a permis de définir le rôle des réunions du Forum. Les problèmes soulevés incluaient des débats portant sur l'emploi et sur la façon d'intégrer des emplois non- qualifiés au projet.	Le concept des réunions du forum communautaire a été approuvé et chaque village a accepté d'héberger le forum tour à tour. Rio Tinto doit documenter la politique d'emploi.
23 mai 2003	Nionsamoridou	Membres du Forum	Judith Schorscher de Synergy a assisté à cette réunion et a remercié les villages pour l'aide qu'ils lui ont apportée lors de la préparation de l'étude de référence. Au cours de cette réunion, un protocole d'emploi a été approuvé pour les employés qualifiés.	Procédure d'emploi approuvée par tous.
4 juin 2004	Banankoro	Membres du Forum	Les participants au forum ont été priés d'établir les priorités en termes de projets de développement communautaire pour leurs villages. Ces priorités ont été consignées et sont utilisées en soutien aux programmes d'investissement social de Rio Tinto.	Il fallait débattre des priorités communautaires pour les projets de développement à venir de Rio Tinto, en attendant la prochaine réunion du forum.
Février 2004	Canga Est	Inspecteur des Travaux, représentants d'Union et Rio Tinto	Création d'un syndicat au sein de l'effectif, avec mise en place d'une pratique d'exploitation entre Rio Tinto et Union.	Pratique d'exploitation développée pour Union.
21 février 2004	Beyla	Autorités de Beyla, personnel de Rio Tinto	Ouverture du bureau d'information de Rio Tinto à Beyla.	Rio Tinto doit pourvoir le bureau d'information en personnel chaque samedi.

Date	Lieu	Intervenants Consultés	Problèmes soulevés	Actions décidées/ responsabilités
Mars 2004	N'Zerekore	Tous les intervenants pour les aspects environnementaux et sociaux de la Région de N'Zerekore, y compris Forêt Forte, le gouverneur et les autorités de Guinée Forestière	Ateliers destinés à définir les priorités pour l'USAID, Conservation International et Rio Tinto Global Alliance.	Document définissant les priorités mis au point et diffusé.
5 avril 2004	N'Zerekore	Le Gouverneur de N'Zerekore, le Préfet de N'Zerekore, le directeur régional environnemental, le directeur régional des mines et de la géologie et Rio Tinto	Une réunion a été convoquée pour exposer l'état d'avancement du projet ainsi que les mesures environnementales entreprises jusque-là. La réunion a été bien accueillie.	Aucune nouvelle action.
13 janvier 2005	Moribadou	Membres du forum, Rio Tinto (CJH), préfecture de Beyla	Cette réunion portait sur les problèmes liés à l'emploi et exprimés par la jeunesse de Beyla, ainsi que sur le projet de Rio Tinto de réaliser un film sur les communautés. La réunion du forum a été filmée.	Aucune nouvelle action approuvée.
18-19 janvier 2005	Conakry	CEGEN, Ministère de l'Environnement, CERE, Fauna & Flora, Synergy, Kew Gardens, Conservation International, Dobbin International, Guinée Ecologie, N'Zerekore Forestry (PGRF) et Rio Tinto	Cette réunion avait pour but de rassembler plusieurs acteurs majeurs de la conservation de la biodiversité en Guinée afin de relever des synergies entre le travail actuel et celui prévu à l'avenir au-travers du Projet Simandou. L'implication de la communauté a entraîné un débat par groupes portant sur la biodiversité.	Notes de la réunion diffusées.
28 novembre – 1 ^{er} décembre 2005	Canga Est, Kerouane et Conakry	M. Sam Walsh (directeur général de RTIO), le Ministre des Mines et de la Géologie, le Ministre du Commerce et des Echanges, le Préfet de Beyla, le Préfet de Kerouane, les chefs des villages, les autorités locales.	C'était la première visite de M. Walsh au Projet Simandou, et une importante réception a été organisée dans chacune des bases guinéennes. Les ministres et les autorités locales ont été invités à prendre part à chacun des événements, et toutes les parties prioritaires ont fait un discours. La visite s'est terminée par l'ouverture officielle du nouveau bureau du projet à Conakry.	Aucune nouvelle action approuvée.

Date	Lieu	Intervenants Consultés	Problèmes soulevés	Actions décidées/ responsabilités
13 décembre 2005	N'Zerekore	Centre Forestière N'Zerekore, IFC	Inclusion d'une mine potentielle dans le plan de gestion forêt classée du Pic de Fon.	Rio Tinto doit fournir les données SIG, CFZ et doit préparer la zone minière. Collaboration en cours.
1 ^{er} trim. 2006	Lancement du SCDP et version résumée disponible. Discussion avec les intervenants afin de contrôler qu'il répond à leurs besoins en matière de consultation et de divulgation.			Une réunion sera organisée avec les PAP afin de débattre du SCDP et de s'assurer que tous y ont accès. Une réunion sera également organisée à Conakry avec le Ministère des Mines et le Ministère de l'Environnement, afin de présenter le SCDP du Simandou. Des copies du SCDP seront disponibles dans chaque bureau, ainsi que sous forme électronique auprès de deux contacts stipulés dans ce document.
2 ^{ème} trim. 2006	Bureau de Rio Tinto, Conakry	Ministre des Mines et de la Géologie, Ministre du Commerce et des Échanges, ainsi que divers intervenants	Présentation et annonce de l'accréditation ISO 14 001 pour le projet.	
Août 2006	Beyla	Les détails sont fournis par le rapport de l'EISE.	Une réunion publique pour Beyla a été organisée afin de débattre des conditions de référence des premiers travaux de l'EISE.	
Août 2006	Beyla	Les détails sont fournis par le rapport de l'EISE.	Une réunion publique pour Beyla a été organisée pour présenter les résultats du travail de terrain.	
19 décembre 2006	Beyla	Les détails sont fournis par le rapport de l'EISE.	Restitution de suivi organisée à Beyla pour présenter le projet des premiers travaux de l'EISE et solliciter des commentaires.	
Novembre 2006 Visite du site IDEO	Conakry, Kerouane, Beyla, Moribadou	Plusieurs ministères, préfets et groupes de la société civile	Evaluation d'alternatives visant à développer le projet compte tenu des estimations élevées du coût en capital pour le projet.	Plusieurs idées pour intégration aux travaux à effectuer en préféabilité

Date	Lieu	Intervenants Consultés	Problèmes soulevés	Actions décidées/ responsabilités
Novembre - décembre 2006	Moribadou, Piyaro, Morisangarédou, Kéoulendou Piyaro et Beyla	Chefs des villages, comité préfectoral de dédommagement	Développement d'un plan de dédommagement pour les projets de premiers travaux, notamment une piste d'atterrissage proche de Beyla et le développement d'une nouvelle route menant à Oueleba.	Approbation d'une structure de paiement et de versement de dédommagements aux villageois concernés (tant au niveau individuel que communautaire) pour l'impact des projets de premiers travaux. Dédommagements versés en juin 2007.
1 ^{er} trim. 2007	Moribadou	ONG locale, anciens du village, chefs, etc.	Aide alimentaire, vêtements et matériaux de construction suite à l'incendie qui a détruit plus de la moitié des maisons du village.	Lettre de remerciements des villageois.
1 ^{er} trim. 2007	Londres, réunion Partenaires ONG	CI, FFI, Birdlife, Kew Gardens, Earthwatch	Implication constante des partenaires dans le processus de récolte des données de référence.	Intégration des représentants des partenaires à la réunion d'initiation des références à Conakry et recours à des scientifiques spécifiques pour la collecte des données de référence.
2 ^{ème} trim. 2007	Canga Est, Kerouane et Conakry	Phil Mitchell (directeur du développement mondial pour RTIO), le Ministre des Mines et de la Géologie, le Préfet de Beyla, le Préfet de Kerouane.	C'était la première visite de Phil Mitchell au Projet Simandou, et une importante réception a été organisée dans chacune des bases guinéennes.	Aucune nouvelle action approuvée.
2 ^{ème} trim. 2007	Conakry	Diverses agences de Développement telles que l'UE, l'AFD, le WB ainsi que des ministères gouvernementaux, y compris le MoMG et le MoP	Développement d'un modèle socio-économique pour le projet.	Le plan consiste à disposer d'un modèle destiné à être publié et montrant les avantages économiques potentiels du projet pour le pays.
2 ^{ème} trim. 2007	Conakry	Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, CFZ, Ministère des Transports, Ministère des Mines et de la Géologie	Formation d'un comité de suivi. Approbation du ToR pour les études de référence.	Le Comité se réunira régulièrement à l'avenir, afin de diriger et de faciliter le processus de collecte des données de référence.
2 ^{ème} trim. 2007	Conakry, réunion d'initiation de l'étude de Référence	Sous-consultants, ONG et Rio Tinto	Intégration des partenaires ONG de Rio Tinto au processus d'étude des références	Recours à des scientifiques spécifiques pour la collecte de données de référence, afin de garantir que les données collectées sont de la meilleure qualité.

Date	Lieu	Intervenants Consultés	Problèmes soulevés	Actions décidées/ responsabilités
2 ^{ème} trim. 2007	Étude de portée initiale en vue d'un couloir ferroviaire et d'éventuels emplacements portuaires	Réunions organisées avec chacun des préfets et chacune des sous-préfectures situées le long du couloir ferroviaire potentiel afin d'évaluer l'environnement de travail et d'initier la collecte des données de référence. Préfets et sous-préfets pour l'ensemble des zones longeant la route préconisée pour ce couloir.	Possibilité pour la voie ferroviaire de traverser chacune des préfectures	Néant

Annexe 2

Divulgateion des Informations Précédentes sur le Projet Simandou

Date	Information	Public
Mai 1998	Etude de caractérisation du site social et environnemental du Simandou.	Gouvernement et public général
Août 1998	EISE de la voie d'accès Pic de Fon.	Gouvernement et public général
2003	Présentation de la stratégie de développement des ressources en minerai de fer de Guinée par Rio Tinto.	Communiquée à tous les membres gouvernementaux du comité de transport.
Juillet 2003	Etude de référence sociale de Synergy sur Moribadou, Mafindou et Banankoro.	Ce document public a été distribué aux groupes impliqués dans l'étude de référence. Il est à la disposition de quiconque en demande une copie.
1 ^{er} trimestre 2004	Rapport d'évaluation biologique rapide publié par Conservation International, intitulé « Evaluation biologique rapide de la forêt classée du Pic de Fon, chaîne du Simandou, sud-est de la République de Guinée ».	Copies papier du rapport publiées et largement distribuées en Guinée. Il s'agit d'un document public, disponible sur l'Internet. A contribué à la large distribution des contacts internationaux établis par le Projet Simandou.
Avril 2004	Présentation faite au bureau du Ministre des Mines et de la Géologie, portant sur l'étude conceptuelle du Pic de Fon. Après la présentation, le Ministre a annoncé publiquement qu'il était heureux que Rio Tinto ait démontré la présence d'un gisement de minerai au Pic de Fon, ce qui lui vaudrait de se voir octroyer la CM.	Plus de 40 représentants du Ministère des Mines et de la Géologie.
Septembre 2004	Présentation à la British Association for the Advancement of Science (BAAS) du Projet Simandou.	Communauté commerciale et scientifique au Royaume-Uni.
Octobre 2004	Présentation faite au Forum International de Bel Air (Guinée) sur le Projet Simandou. Après la présentation, Rio Tinto s'est vu informer que la CM lui serait décerné en présence d'un public de 400 personnes.	Intervenants régionaux.
Octobre 2004	Rapport de l'ordre de grandeur du projet.	Ministre des Mines et de la Géologie.
Février 2005	Rapport d'étendue de Synergy examinant les changements intervenus au sein des communautés concernées entre 2004 et 2005.	Ce document public a été distribué aux groupes impliqués dans l'étude de référence. Il est à la disposition de quiconque en demande une copie.
Mai 2005	Présentation aux investisseurs faite par Rio Tinto – Le Projet Simandou constituait l'étude de cas présentée lors de ce séminaire.	Le public de cette présentation était principalement constitué d'analystes financiers. Cette présentation se trouve sur le site Web de Rio Tinto.
Octobre 2005	Présentation du Projet Simandou lors du World Bank/IFC Sustainable Development Workshop on Mining à Conakry	Présentation publique dont le public principal consistait en des entités gouvernementales, des compagnies minières et des représentants de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International et de la Société Financière Internationale.

Date	Information	Public
Novembre 2005	Etude de référence de Synergy pour Beyla.	Ce rapport a été présenté sous forme de projet pour que la population de Beyla le commente et y apporte des corrections, afin de garantir qu'il reflète fidèlement et précisément les références et débats archivés. Le document final a été élaboré et sera distribué aux groupes impliqués dans l'étude de référence. Il est à la disposition de quiconque en demande une copie.
3 ^{ème} trimestre 2006	Rapport d'évaluation biologique rapide publié par Conservation International et portant sur le Dieke, Dere, Mt Bero et Ziama forêt classée.	A l'instar du premier rapport, il s'agit d'un document public qui a été posté sur l'Internet.
3 ^{ème} trimestre 2006	EISE - Premiers Travaux	Intervenants dans le projet.
1 ^{er} trimestre 2007	Etude de référence de Synergy pour Kerouane.	Ce rapport se présente sous forme de projet et fait actuellement l'objet d'un examen par les participants à la référence de Kerouane, à des fins d'exactitude. Ce sera un document public, qui, lorsqu'il sera complet, sera distribué aux groupes impliqués dans l'étude de référence. Il sera à la disposition de quiconque en demandera une copie.
2 ^{ème} trimestre 2007	Stratégie de consultation et de divulgation au public débattue et distribuée aux intervenants.	Intervenants dans le projet.
2 ^{ème} trimestre 2007	Résumé de la stratégie sociale et environnementale du Projet Simandou	Il s'agit d'un document public ayant été largement distribué à diverses autorités et à divers intervenants.
2 ^{ème} trimestre 2007	Plan de liaison du développement régional du Projet Simandou	Il s'agit d'un document public largement distribué et commenté au sein des ministères gouvernementaux, des groupes guinéens de développement, et des institutions internationales.

Annexe 3

Rapport des réunions liées au Comité de Transport

Date	Année	Lieu
6 novembre	2003	Conakry
15 & 16 avril	2004	Conakry
21 juillet	2004	Conakry
30 mai	2005	Conakry
14 & 15 octobre	2005	Conakry
12 juillet	2006	Conakry
25 octobre	2006	Düsseldorf
13 décembre	2006	Conakry
15 mai	2007	Conakry

Annexe 4

Rapports des réunions pour la négociation de la convention minière du Simandou

<i>Date</i>	<i>Année</i>	<i>Lieu</i>
7 – 9 octobre	1997	Conakry
26 – 28 novembre	1997	Conakry
20 avril	1998	Paris
23 – 26 juin	1998	Conakry
24 juillet	1998	Paris
4 – 7 août	1998	Conakry
23 – 24 septembre	1998	Conakry
17 – 19 octobre	1998	Conakry
5 – 7 janvier	1999	Conakry
12 février	1999	Paris
26 – 28 avril	1999	Conakry
8 – 12 septembre	1999	Conakry
10 – 12 novembre	1999	Conakry
18 novembre	1999	Paris
18 janvier	2000	Paris
26 – 28 janvier	2000	Conakry
31 mars & 1 ^{er} avril	2000	Conakry
2 – 3 novembre	2000	Conakry
18 – 19 juillet	2001	Conakry
29 novembre	2001	Conakry
11 décembre	2001	Paris